

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022





sommaire

4 ÉDITO

6 PRÉSENTATION DU MOUVEMENT SOLIHA

8 METTRE EN PERSPECTIVE L'ACTION DE SOLIHA EN 2022

10 CHIFFRES CLÉS

12 PANORAMA

18 APPORTER PLUS DE SOLUTIONS HABITAT À CEUX QUI EN ONT BESOIN

19 RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE

29 CONDUITE DE PROJETS DE TERRITOIRES

33 MAÎTRISE D'OUVRAGE D'INSERTION

37 GESTION LOCATIVE SOCIALE

40 ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

44 ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

45 MOBILISER LES RESSOURCES HUMAINES

48 SÉCURISER LES ACTIVITÉS

51 QUALIFIER LE RÉSEAU

54 ANNEXES

55 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

56 ORGANIGRAMME DE LA FÉDÉRATION SOLIHA

60 ANNUAIRE DU MOUVEMENT



Hélène Pélissard,
Présidente

édito

2022, UNE ANNÉE DE RENOUVEAU DANS NOTRE MOUVEMENT

Tout d'abord, cette année aura été marquée par le départ à la retraite, après 40 années d'investissement au sein du Mouvement SOLIHA, de Michel Pelenc, directeur général. Je le remercie pour son engagement tout au long de ces années, il aura réussi à porter haut et fort les revendications de notre Mouvement, faisant de SOLIHA un partenaire incontournable des pouvoirs publics.

Juliette Laganier lui succède depuis le mois de novembre 2022. Elle soutiendra, j'en suis certaine, avec une détermination tout aussi marquée les valeurs de notre Mouvement et ses préoccupations pour les ménages les plus vulnérables.

Une année qui nous a permis après la période 2020 - 2021 de renouer avec une activité de rencontre entre nos structures : 1^{er} journée nationale du travail social, 2^e séminaire des Agences immobilières sociales SOLIHA à Rennes, séminaire Outre-mer à la Réunion, séminaire des organismes de maîtrise d'ouvrage d'insertion SOLIHA, etc.

Ces moments sont précieux et contribuent à enrichir notre patrimoine commun et à alimenter nos réflexions sur l'innovation sociale.

2022 est aussi une année d'élection présidentielle et l'occasion pour le Mouvement SOLIHA de réaffirmer ses priorités pour « Un logement abordable, économe en énergie et adapté pour tous » auprès des postulants. Nos 4 propositions, déclinées en 30 actions, ont guidé notre plaidoyer et fédéré notre Mouvement autour de ses valeurs communes.

Comme nous l'avons vu, le logement a pourtant été un grand absent dans le débat et si aujourd'hui on nous annonce « une crise du logement » qui semble, à entendre les médias, être un phénomène nouveau, ou tout au moins nouvellement découvert, nous savons à quel point ce sujet existe et n'est pas traité dans sa globalité dans notre pays depuis des décennies.

2022 a vu notre Mouvement conforté dans la confiance des institutions : partenariat avec les pouvoirs publics pour l'accueil des Ukrainiens, le lancement du projet CONCERTO RENOV retenu dans le cadre du programme européen LIFE de la Commission Européenne, la participation très forte de SOLIHA dans le projet Bail-Rénov', etc.

Et je ne cite pas toutes les initiatives de nos structures locales et régionales qui chaque jour ont enrichi notre Mouvement, toujours au service des ménages les plus précaires.

Un sujet a été le fil rouge de cette année 2022 : Mon Accompagnateur Renov'. Parmi les évolutions de la politique publique du Logement, la mise en œuvre de Mon Accompagnateur Renov' en début d'année marque un tournant pour notre Mouvement, dont l'action historique est d'accompagner les ménages modestes et très modestes dans l'amélioration énergétique de leurs logements. Si l'ambition de simplification, de meilleure lisibilité, de renforcement de l'accompagnement des ménages ne peut être que saluée, ce nouveau dispositif voulu par le Gouvernement vient clairement bousculer notre organisation et nos associations. Nous n'avons eu de cesse de rappeler, tout au long de l'année, que les plus modestes de nos concitoyens ne devaient pas être les grands oubliés de la rénovation énergétique et que justice climatique devait rimer avec justice sociale.

Le bilan consolidé de notre Mouvement permet de lire la nouvelle trajectoire de nos actions : montée en puissance des actions de rénovations des copropriétés, une certaine stagnation de l'accompagnement des particuliers dans leurs travaux mais le gros travail de lobbying et d'acculturation de la fédération autour de Mon Accompagnateur Renov' durant cette année devrait permettre de rectifier cette trajectoire.

Enfin, je souhaite remercier les administrateurs, qui m'ont renouvelé leur confiance pour assurer la présidence de notre beau Mouvement dont j'ai à cœur de porter les ambitions pour les plus modestes de nos concitoyens aux côtés d'Alain Régnier, nommé président délégué.

Plus que jamais, les défis climatiques, migratoires et énergétiques qui sont devant nous doivent nous amener :

- à réfléchir sur notre projet associatif ;
- à définir ensemble une stratégie partagée par tous.

Il nous appartiendra de mettre en œuvre, tous ensemble, des politiques innovantes pour être comme nous l'avons défini dans notre projet stratégique *Cap 2025* !, des apporteurs de solution pour nos collectivités locales avec lesquelles nous souhaitons poursuivre le travail étroit engagé au fil des ans.

Il nous faudra intensifier nos relations avec des partenaires financiers, avec nos partenaires du monde de l'économie sociale et solidaire, avec l'ensemble de ceux qui, comme nous, partagent des valeurs de solidarité, et qui pensent que la France doit pouvoir ouvrir à chacun de ses concitoyens, un logement digne, sécurisant, porteur de projet et d'espérance.

Merci à tous de votre engagement, il est le témoignage de la force de nos valeurs.

PRÉSENTATION DU MOUVEMENT SOLIHA



Inscrit dans l'économie sociale et solidaire, SOLIHA, Solidaires pour l'habitat :

- favorise l'accès et le maintien dans l'habitat des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables ;
- agit également auprès des collectivités, et avec le soutien des institutions, pour apporter des réponses habitat adaptées aux besoins des populations et aux spécificités des territoires.

Les associations SOLIHA sont agréées « Services sociaux d'intérêt général » par l'État pour leurs activités en faveur des personnes défavorisées. Ces agréments ouvrent droit à bénéficier d'aides publiques et à contractualiser avec les décideurs publics.

SOLIHA est également le 1^{er} réseau associatif à avoir engagé une démarche qualité des services. La certification Qualicert-SGS concerne 10 engagements à destination des collectivités locales et 10 engagements pour leurs services aux particuliers.

**SOLIHA déploie
ses métiers
sur l'ensemble
du territoire
national**

RÉHABILITATION

- LA RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE AU SERVICE DES PARTICULIERS ET DES COPROPRIÉTAIRES
- LA CONDUITE DE PROJETS DE TERRITOIRE

LOGEMENT D'ABORD

- LA PRODUCTION D'HABITAT D'INSERTION
- L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES
- LA GESTION LOCATIVE SOCIALE



3 665

SALARIÉS



1 935

ADMINISTRATEURS
BÉNÉVOLES



308

MILLIONS D'€ DE
CHIFFRE D'AFFAIRES



124

STRUCTURES PRÉSENTES EN
MÉTROPOLE ET EN OUTRE-MER

SOLIHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

75 SOLIHA généralistes
+ **37** antennes locales

SOLIHA AGENCE
IMMOBILIÈRE
SOCIALE
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

17 Agences immobilières
sociales SOLIHA
+ **11** antennes locales

124

ORGANISMES

FÉDÉRATION
SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

1 Fédération nationale

SOLIHA BÂTISSEUR
DE LOGEMENT
D'INSERTION
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

11 SOLIHA Bâtitisseurs de
logements l'insertion SOLIHA

UNION TERRITORIALE
SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
TERRITOIRE

10 Unions territoriales SOLIHA

10 structures
associées



19 structures d'hébergement | **17** hôtels sociaux | **33** pensions de famille | **35** résidences sociales
4 structures asile et réfugiés



METTRE EN PERSPECTIVE L'ACTION DE SOLIHA EN 2022

| Chiffres clés
| Panorama

CHIFFRES CLÉS

EN 2022, L'ACTION SOLIHA A PERMIS...

d'améliorer l'habitat et le cadre de vie

Accompagner les ménages pour leur permettre de **vivre dans un logement sain, adapté et économe en énergie.**

LOGEMENTS INDIVIDUELS



de **40 130**

ménages en les sensibilisant aux éco-gestes et à l'adaptation de leur logement

de **67 460**

ménages en les accompagnant dans leur projet de réhabilitation

— **36 500**

travaux de rénovation énergétique

— **24 100**

amélioration de l'habitat des seniors et personnes en situation de handicap

— **6 860**

sorties d'habitat indigne

LOGEMENTS EN COPROPRIÉTÉS



de **60 000**

ménages habitant en copropriétés

1 080

copropriétés accompagnées

de redynamiser les cœurs de ville

Accompagner les collectivités locales à **définir leur stratégie** et à mettre en place des **programmes de rénovation de l'habitat.**



en contractualisant avec

1 590

collectivités locales et partenaires dont 560 programmes Anah

725

actions habitat dans le cadre d'initiatives SOLIHA



de favoriser l'accès et le maintien dans l'habitat

Mobiliser le parc privé, mettre à disposition le parc social de SOLIHA et produire de nouveaux logements pour **permettre à tous d'accéder à un logement abordable et économe en énergie.**

GESTION LOCATIVE SOCIALE



en gérant

36 125

logements sociaux et places en structures collectives

— **23 000**

logements en intermédiation locative

— **9 370**

logements dont SOLIHA est propriétaire

— **3 755**

places en structures collectives

PARC TRÈS SOCIAL



en mettant à disposition

11 030

logements et places en structures collectives en propriété

510

logements produits

585

logements en programmation

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Accompagner, pour permettre d'**accéder à un logement, d'y rester et de favoriser l'insertion** de tous.



en accompagnant

43 000

ménages



PANORAMA 2022

01 Janvier

Lancement du service public France Rénov' : SOLIHA devient « Mon Accompagnateur Rénov' » au 1^{er} janvier 2022

Acteur de proximité, SOLIHA accompagne les ménages modestes et très modestes dans la définition de leur projet, l'élaboration de leur plan de financement et le suivi de leur chantier.



24 Février

Élections présidentielles

SOLIHA formule 4 propositions-phares et 30 actions pour « **Un logement abordable, économe en énergie et adapté pour tous** ». Compte tenu des enjeux liés au logement, le Mouvement SOLIHA interpelle les candidats à l'élection présidentielle.



LIRE
LES PROPOSITIONS

10 Mars

Le Mouvement SOLIHA se mobilise partout en France pour accueillir les réfugiés ukrainiens

Dès le début du conflit, de nombreuses associations SOLIHA sont entrées en contact avec leur DDETS (Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) pour accompagner et/ou loger ces personnes via un dispositif d'intermédiation locative en location sous-location.



LIRE
LES ACTES DE LA JOURNÉE

16 Mars

1^{ère} Journée nationale SOLIHA du travail social

SOLIHA est un acteur associatif majeur du champ social, avec près de 750 travailleurs sociaux sur les 3 100 salariés du réseau.

SOLIHA MOUV

04 Avril

Refonte de SOLIHA Mouv, l'intranet collaboratif du Mouvement SOLIHA

SOLIHA Mouv est l'outil de travail, d'échanges et de discussions partagé par les membres du Mouvement SOLIHA, salariés aussi bien qu'administrateurs.



02-05 Mai

Séminaire Outre-mer à La Réunion

Engagé de longue date au plus près des ménages ultramarins, le Mouvement SOLIHA en accompagne environ 6 000 par an. En outre, il ambitionne d'amplifier ses actions dans les Outre-mer en y soutenant le déploiement de l'ensemble de ses métiers et l'enrichissement de sa palette d'intervention.



19 & 20 Mai

2^e Séminaire des Agences immobilières sociales SOLIHA

60 professionnels de 23 associations du Mouvement SOLIHA exerçant de la gestion locative sociale se mobilisent pour la mise en œuvre d'un projet solidaire et ambitieux : contribuer à la lutte contre le mal-logement en proposant des logements du parc privé à loyer abordable.



31 Mai

Séminaire des organismes Maîtrise d'ouvrage d'insertion SOLIHA

Au travers de ses 30 structures de maîtrise d'ouvrage et d'insertion, SOLIHA contribue à la production d'une offre de logements très sociale. Le Mouvement ambitionne de produire 500 nouveaux logements par an.



21 Juin

Assemblée générale de la Fédération SOLIHA et Rencontre nationale sur le thème « Accompagner les ménages en situation de fragilité dans leur projet habitat »

Plus de 150 participants, membres du Mouvement SOLIHA et partenaires, se sont réunis lors de cette journée qui a acté le renouvellement du conseil d'administration.



LIRE
LES ACTES DE LA RENCONTRE



30 Juin

Hélène Pélissard réélue à la présidence de la Fédération SOLIHA, Alain Régnier élu président délégué

Un duo complémentaire élu pour 3 ans à la tête du Mouvement pour soutenir sa mission : accompagner les ménages en situation de fragilité dans la transformation de leur logement (rénovation énergétique et adaptation) ou vers l'accès à un logement à loyer abordable.

26 Juillet

SOLIHA et GRDF s'unissent pour lutter contre la précarité énergétique

Le partenariat entre le Mouvement SOLIHA et GRDF a été renouvelé jusqu'en 2024. L'objectif : réduire la précarité énergétique en accompagnant les ménages modestes et très modestes dans leurs projets de rénovation énergétique, ainsi que dans la sécurisation de leurs installations gaz.



26 Septembre

Le Mouvement SOLIHA est présent au Congrès Hlm au travers de plusieurs conférences



3-9 Octobre

SOLIHA se mobilise pour nos aînés

Dans le cadre de la Semaine bleue dédiée aux retraités et aux personnes âgées, près de 100 actions ont été proposées sur les territoires, pour nos aînés mais aussi avec eux, afin de mettre en valeur la contribution de ces derniers à la vie économique, sociale et culturelle.



VOIR LA VIDÉO

17 Octobre

SOLIHA s'engage avec la Copro des Possibles pour la rénovation énergétique des copropriétés

Le programme « Rénovons Collectif », porté par Île-de-France Énergies, vise à massifier les projets de rénovation énergétique des copropriétés partout en France et propose pour cela des formations gratuites afin de soutenir et d'outiller les gestionnaires de copropriété.



10-16 Octobre

Les pensions de famille SOLIHA ouvrent leurs portes dans le cadre de la 2^e Semaine des pensions de famille « Vivre chez moi mais pas tout seul »

Le Mouvement SOLIHA gère 34 pensions de famille et résidences-accueil, permettant de loger 633 personnes en situation de grande précarité.



17-22 Octobre

Campagne nationale « SOLIHA, Mon Accompagnateur Renov' – L'énergie nécessaire à votre projet »

150 événements, un webinaire et une journée nationale pour sensibiliser les ménages et les pouvoirs publics aux enjeux de la rénovation énergétique globale et performante.



18 Octobre

Journée nationale des Acteurs du logement d'insertion (Fapil, SOLIHA, Unaf, Unhaj)

80 acteurs ont débattu de sujets d'intérêt commun : le défi de la rénovation des logements, l'attractivité des métiers et les évolutions de la politique du Logement d'abord.



02 Novembre

Juliette Laganier prend la direction de la Fédération SOLIHA

Elle succède ainsi à Michel Pelenc, parti à la retraite après 40 ans d'investissement au sein du Mouvement SOLIHA.

SOLIHA
20 544 abonnés
5 mois · 🌐

👏👏 Retour sur la participation de #SOLIHA aux assises nationales du #vieillessement, qui se sont déroulées le 13 et 14 novembre au Havre

À cette occasion, Jean-Christophe Combe, Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées est passé sur le stand SOLIHA. L'occasion de présenter l'action du Mouvement dans le domaine de l'habitat des seniors et personnes handicapées.

Ont été mis en avant les 30 700 interventions réalisées pour adapter et améliorer les conditions d'habitat des personnes, les actions préventives sous forme d'ateliers, les projets d'habitat inclusif et le déploiement de la flotte de Trucks SOLIHA.

Alors que se tient depuis le 13 décembre 2022 au Carré des Docks situé au Havre les Assises nationales du vieillissement, le Mouvement #SOLIHA était représenté par les associations de Normandie et la Fédération.

Le Truck SOLIHA était également présent !
📄 En savoir plus sur le #TruckSOLIHA : <https://lnkd.in/d9BdFyy>

Annie Vidal | ARNOUX JEAN PHILIPPE | idéalCO | SOLIHA Territoires en Normandie | #senior | #adaptation



12 Novembre

SOLIHA participe aux Assises du Vieillessement

L'occasion de présenter à Jean-Christophe Combe, Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées l'action du Mouvement dans le domaine de l'habitat des seniors et personnes handicapées.



21 Novembre

SOLIHA co-organise la 2^e Journée nationale contre la précarité énergétique

Le Mouvement SOLIHA se mobilise, aux côtés de ses partenaires, pour sensibiliser les décideurs nationaux et le grand public à la réalité de la précarité énergétique et à ses enjeux.



28 Novembre

SOLIHA se mobilise pour contribuer aux travaux du Conseil national de la refondation Logement

La Fédération SOLIHA formule 15 actions fondamentales et prioritaires pour réformer la politique du logement et permettre à chacun de disposer d'un logement abordable, économe en énergie et adapté.



LIRE LA CONTRIBUTION DE SOLIHA



13 Décembre

Lancement du 1^{er} chantier « BBC Solidaire » dans le Jura

L'expérimentation « BBC Solidaire » portée par le Mouvement SOLIHA vise à assurer la rénovation de maisons individuelles de ménages précaires selon un principe : 100 % rénové, 100 % accompagné, 100 % financé. L'objectif pour ce premier logement concerné, une maison traditionnelle des années 60 : diviser la facture d'énergie par 2,5.



12 Décembre

Lancement du projet CONCERTO RENOV en faveur de la rénovation énergétique du parc privé

Soutenu par la Commission européenne, ce projet porté par un consortium de 5 partenaires français vise à massifier la rénovation énergétique des logements privés.



12 Décembre

SOLIHA renforce ses partenariats, avec la signature de deux accords-cadres :

l'un avec le bureau d'études Habitat & Territoires Conseil (HTC), qui a pour mission l'accompagnement et la réalisation des plans stratégiques de patrimoine du Mouvement SOLIHA, l'autre avec Emmaüs France.



22 Décembre

Le programme Bail-Rénov' nommé lauréat des programmes CEE

Le Mouvement SOLIHA, aux côtés de 7 partenaires, va mettre en œuvre un programme visant à engager propriétaires et locataires du parc locatif privé dans un parcours de travaux de rénovation et d'actions de sobriété énergétique.



APPORTER PLUS DE SOLUTIONS HABITAT À CEUX QUI EN ONT BESOIN

Réhabilitation accompagnée
Conduite de projets de territoires
Maîtrise d'ouvrage d'insertion
Gestion locative sociale
Accompagnement social



RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE

RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE SOLIDAIRE

La massification de la rénovation énergétique : un impératif

La rénovation énergétique des bâtiments est un impératif pour réduire radicalement nos émissions de gaz à effet de serre. Les chiffres témoignent du défi majeur à relever pour les acteurs de la rénovation énergétique et pour les institutions : 5,6 millions de ménages sont en situation de précarité énergétique, la France compte 5,2 millions de passoires thermiques et 27 millions de logements sont à rénover pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Pour aller vers ce parc décarboné et combiner efficacement justice sociale et justice climatique, la priorité réside dans l'accompagnement des ménages dans leur projet de travaux et dans l'engagement de moyens conséquents pour financer les chantiers des plus précaires.

La Fédération SOLIHA a pris toute sa part dans la mise en place de France Rénov' et des réflexions engagées sur la massification de la rénovation énergétique, afin que les ménages fragiles et vulnérables puissent accéder à des rénovations globales et performantes. Elle a d'ailleurs fait partie des premiers acteurs identifiés en tant qu'« Accompagnateur Rénov' » en 2022, alors que le dispositif n'en était qu'à ses prémices.

Accompagner les associations du Mouvement

Les associations SOLIHA sont des acteurs historiques de la rénovation énergétique. Les évolutions engagées ces dernières années, la mise en place de France Rénov' et les évolutions prévues pour 2023 impactent directement notre activité et nos métiers. C'est pourquoi en 2022, la Fédération SOLIHA a continué de collaborer, coconstruire, former, accompagner, tout en développant des outils pour soutenir ses associations

dans l'élaboration de leurs stratégies de développement locales.

Elle a notamment engagé sur le premier semestre un « tour de France de la rénovation énergétique » avec son partenaire Sonergia, pour rencontrer et former les équipes aux nouveaux financements de la rénovation énergétique. 140 stagiaires salariés de 58 structures SOLIHA de 12 régions métropolitaines ont ainsi été formés.

2022 a également été l'année du lancement de la nouvelle vitrine

numérique de la rénovation énergétique : SOLIHA Rénov'. Ce nouveau site internet (soliha-renov.fr) à l'attention des propriétaires occupants vise à faciliter la prise de contact entre les internautes et les associations SOLIHA. Avec un graphisme plus actuel, il contient plus de contenus pour informer les ménages et faire valoir notre expertise technique et sociale.

Concernant le logiciel de calcul thermique (évaluations et audits énergétiques) SOLIHA USOL, l'année

APPORTER PLUS DE SOLUTIONS HABITAT

2022 a permis de continuer son essaimage dans le Mouvement, mais aussi de le faire évoluer selon les nouvelles dispositions réglementaires et les besoins spécifiques de nos associations. Les équipes ont été formées à son utilisation, une quarantaine de structures étant aujourd'hui équipée du logiciel. Dans le cadre de l'harmonisation de nos pratiques et de l'efficacité de nos process, la Fédération a engagé la création d'un rapport national SOLIHA qui permettra à toutes les structures d'éditer un document identique une fois les données intégrées au logiciel. Cet outil a vocation à devenir un élément central de notre stratégie de transition énergétique et numérique à long terme.

Vers la qualification RGE « Audit énergétique en maison individuelle »

Engagé depuis plusieurs années maintenant, le travail de qualification et de reconnaissance de l'expertise SOLIHA dans la production d'audit énergétique a continué en 2022. C'est un enjeu de taille pour nos associations : en effet, l'audit énergétique va se généraliser pour les travaux de rénovation énergétique subventionnés et cette qualification sera demandée aux structures souhaitant proposer la mission obligatoire « audit énergétique » de « Mon Accompagnateur Rénov' » aux ménages accompagnés.

Notre partenaire Synergisud nous accompagne dans ces enjeux de formation, cette dernière étant obligatoire pour les référents qui demandent la qualification RGE. Fin 2022, 15 structures SOLIHA sont déjà

certifiées pour leur expertise en matière d'audit énergétique.

En lien étroit avec tous les acteurs du secteur

En 2022, SOLIHA a continué d'entretenir des relations de travail continues avec les grands partenaires publics et privés impliqués dans la chaîne de la rénovation : l'Anah (Agence nationale de l'habitat) pour le déploiement des programmes « MaPrimeRénov' » et « Mon Accompagnateur Rénov' » notamment, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) via différents groupes de travail liés à l'animation du programme SARE et à l'organisation des rencontres du réseau FAIRE, Action Logement Services, les cabinets ministériels et leurs administrations...

SOLIHA a également renforcé ses partenariats avec les acteurs dits « CEE » (Certificats d'Économies d'Énergie) : Sonergia et Effy, ainsi que son nouveau partenaire national AIDEE, pour articuler les aides de l'Anah avec les CEE et proposer une offre de financement efficace au service des ménages accompagnés.

Des entreprises privées, des banques, des fédérations nous ont également soutenus : Saint Gobain, Total Énergies, la Banque Postale, le Crédit Agricole, la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment), la FFB (Fédération française du bâtiment), ou encore GRDF avec qui SOLIHA a renouvelé une convention nationale pour accompagner les ménages dans leurs travaux de rénovation énergétique.

Enfin, nous maintenons des liens privilégiés avec divers acteurs associatifs : le CLER (Comité de liaison pour les énergies renouvelables), AMORCE, le réseau RAPPEL (Réseau des acteurs de la pauvreté et de la précarité énergétique dans le logement), la Fondation Abbé Pierre, le collectif Effinergie, Stop Exclusion Énergétique, etc.

LES PERSPECTIVES POUR 2023

2023 : une année cruciale réussir la massification de la rénovation performante et la transition écologique solidaire des logements français

L'accompagnement des ménages précaires dans la mise en œuvre de chantiers performants sera plus que jamais un enjeu structurant pour le Mouvement. L'année 2023 sera aussi décisive sur le plan opérationnel, avec un objectif fondamental : être en capacité de proposer la palette la plus complète possible de compétences et de financements aux ménages qui seront accompagnés par nos associations, tout en favorisant les rénovations les plus performantes.

L'évolution des attendus en matière d'accompagnement introduits dans le nouveau dispositif « Mon Accompagnateur Rénov' » (MAR) ainsi que l'ouverture à la concurrence nécessiteront un dynamisme accru de nos associations, qui seront étroitement accompagnées dans ces évolutions par la Fédération.





Mener des projets opérationnels innovants et être force de proposition

La Fédération SOLIHA continue de déployer et de piloter des projets opérationnels pour alimenter les réflexions stratégiques et apporter de nouvelles solutions aux ménages et aux territoires.



BBC SOLIDAIRE L'ANNÉE DU LANCEMENT OPÉRATIONNEL



Ce programme, qui vise à démocratiser l'accès au « bâtiment basse consommation », a concrètement démarré en 2022 grâce aux financements apportés via le mécénat et la Ligue nationale contre le taudis, venus compenser le reste à charge des ménages. Parmi nos soutiens : Sonergia, BNP Paribas Immobilier via la Fondation Qualitel, la CEGC (Compagnie européenne de garanties et cautions), la Fondation de France, la Fondation Legrand, la Fondation Valorem et la Fondation Castorama.

Les 4 premières expérimentations ont été validées et lancées : dans le Jura, le Doubs et les Bouches-du-Rhône .

Une étude sociologique du programme viendra compléter notre vision du projet. Elle nous aidera à tirer les premières conclusions de mise en œuvre et à élaborer le kit « Réussir une opération BBC Solidaire en 10 étapes » à destination des associations du Mouvement SOLIHA et des acteurs de la rénovation énergétique, avec pour objectif d'alimenter les solutions nationales de massification de la rénovation énergétique.

CONTACT

SOLIHA Jura Saône-et-Loire
Loïc DEBRAY
Chargé d'opérations - Thermicien
l.debray@jura.soliha.fr



ZESTE SUITE ET FIN DU PROGRAMME NATIONAL CEE

Le programme ZESTE, piloté par SOLIHA, Sonergia ainsi que Total Énergies, et animé par les équipes ultramarines de SOLIHA, a poursuivi son avancée dans les territoires d'outre-mer en 2022. L'objectif de ce programme est d'accompagner les ménages ultramarins vers des économies d'énergie durables, grâce à des actions de sensibilisation, des animations, du conseil à domicile et un suivi des actions engagées.

Fin 2022, 78 % des objectifs ont été réalisés, et les actions de communication mises en place durant l'année ont permis de maintenir une dynamique locale importante, sur tous les territoires. Des milliers de ménages ont bénéficié gratuitement d'un accompagnement personnalisé pour réduire leur consommation énergétique au quotidien et favoriser la réalisation de travaux de rénovation, afin d'améliorer leur confort thermique à plus long terme.

CONTACT

Fédération SOLIHA
Aurélien DÉJEAN
Chargé de mission Transition
Écologique Solidaire
a.dejean@solih.fr

GAGNER EN CONFORT ÉNERGÉTIQUE

NOTRE MISSION, VOUS ACCOMPAGNER POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT



VOIR
LA VIDÉO

Pierre Brunet
Technicien habitat
SOLIHA Rhône et Grand Lyon

« SOLIHA vous accompagne dans votre projet de A à Z : conseil, technique, administratif et plan de financement. Votre Accompagnateur Rénov' SOLIHA vous conseille, vous informe et vous sécurise pour que vous ayez un logement durable économe en énergie et adapté. L'année dernière, plus de 200 000 ménages ont fait confiance à SOLIHA, nous les avons accompagnés sur l'ensemble de leurs projets de rénovation. Pour Héléna, le projet de rénovation énergétique globale a engendré plus de 57 000€ de travaux et on a réussi à mobiliser plus de 85 % de subvention. Nous avons notamment fait appel aux aides de l'Anah, des collectivités locales. Nous avons mobilisé les CEE et les aides de MaPrimeRénov'. Nous sommes passés d'une étiquette F à C sur le diagnostic énergétique avec un gain énergétique de 73%. »



Héléna
Propriétaire occupante

« C'est une maison de 1955 donc il y avait déjà des volets en bois avec le vent qui passait. L'hiver il faisait très froid malgré le chauffage au fioul que j'avais et c'était infernal. Moi qui n'aime pas faire les papiers, chercher les documents et tout, SOLIHA m'a bien aidée à monter les dossiers. Financièrement, on va payer beaucoup moins cher. L'hiver revient bientôt et on sait que l'on va être bien chauffés. C'est important d'être bien chez soi. »



ADAPTER L'HABITAT AUX BESOINS DES PERSONNES

La perte d'autonomie en question

La démarche engagée par le Mouvement et sa Fédération sur l'habitat des personnes âgées et handicapées s'est poursuivie en 2022, déclinant plusieurs axes d'action.

Le Mouvement poursuit sa mobilisation afin de proposer à toute personne en perte d'autonomie un parcours résidentiel lui permettant de disposer d'un logement adapté. Trois actions ont fait l'objet d'une animation renforcée.

Les ateliers « Bien chez soi avec SOLIHA »

Après 2021 qui a vu l'organisation de ces ateliers en distanciel pour faire face à la pandémie, 2022 les a repris en présentiel. Leur vocation est de délivrer aux personnes âgées, et dans certains cas à leurs aidants familiaux, des premiers conseils sur l'usage quotidien du logement, les bons gestes et postures à adopter, les accessoires innovants, les travaux à réaliser, les financements mobilisables... Il s'agit aussi de faire le point sur les économies d'énergie possibles dans le logement.

Les équipes investies sur ces ateliers font remonter une difficulté de mobilisation

des seniors, impliquant de s'appuyer sur des relais comme les CCAS (Caisse centrale d'activités sociales) et les communes et de proposer aux financeurs un nombre d'ateliers limités. Certains SOLIHA ont également noué des partenariats avec des bailleurs sociaux afin d'organiser des sessions de sensibilisation de leurs locataires.

Les projets d'habitat inclusif

Plusieurs associations ont mis en œuvre des projets d'habitat inclusif aussi bien pour les personnes âgées isolées que pour les personnes atteintes d'un handicap. Ces structures, qui associent logement adapté au sein d'un collectif, accompagnement aux besoins de vie commune et de socialisation et modalités de financement particulières se développent au sein de notre réseau : ce sont ainsi 9 projets qui fonctionnent et 16 autres qui sont en cours de réalisation. S'y ajoutent 4 autres projets s'inscrivant dans une logique d'inclusivité. Dans le cadre de l'animation qu'elle propose, la Fédération assure le suivi des projets et de la réglementation. Un travail a notamment été engagé pour préciser le rôle des animatrices et animateurs.

Les trucks aménagés, ou « l'aller vers »

Les premiers trucks ont été aménagés en 2018, pour aller au plus près des personnes. Ils permettent de transporter des équipements (sanitaires, espaces cuisine...) et des aides techniques, dans le but de présenter les aménagements possibles du logement lors de tournées organisées par les associations sur les marchés, les salons habitat, les salons seniors... De 11 véhicules en 2021, le réseau en possède 15 en 2022 : un renforcement conséquent de la flotte, qui va de pair avec celui de la présence du Mouvement dans les territoires. Cette action est conduite avec le soutien de Saint-Gobain, qui aide à l'aménagement des trucks en mobilisant ses artisans ; la signature d'une convention avec ce partenaire est d'ailleurs envisagée pour 2023.

LES PERSPECTIVES POUR 2023

2023 sera l'année d'élaboration de « Ma Prime Adapt », dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1er janvier 2024. L'objectif est d'être force de proposition comme la Fédération l'a été depuis le début des concertations faites au niveau national. L'annonce faite en fin d'année, selon laquelle l'Agence recourrait à des organismes agréés en matière d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui détermineraient si une expertise d'ergothérapie serait nécessaire, est à saluer. Il reste néanmoins un enjeu important à relever ; celui de doter les équipes SOLIHA d'ergothérapeutes dont l'expertise va être sollicitée dès qu'une complexité d'intervention sera détectée.



«MA PRIME ADAPT'», UNE AIDE FINANCIÈRE UNIFIÉE



La Fédération s'est mobilisée sur le futur dispositif d'aide financière « Ma Prime Adapt' », dont l'effectivité est prévue en janvier 2024. Un travail de concertation a été lancé par la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN), la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP) et l'Anah. Cette dernière a été désignée par les services de l'État comme l'organisme qui devra délivrer cette aide financière unifiée pour le financement des travaux. Rappelons que cette démarche s'inscrit dans la politique de simplification voulue par le Gouvernement et qu'elle rassemblera les aides financières de la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse) et des CARSAT (Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail), des délégations de l'Anah ainsi que les aides fiscales existantes sur le sujet. Pour le Mouvement SOLIHA, cette action constitue une évolution majeure en matière de politique publique concernant l'habitat des personnes âgées mais aussi handicapées, de condition modeste et très modeste, habitant le parc privé.

CONTACT

Fédération SOLIHA
Eric MALEVERGNE
Responsable du pôle Vie associative
e.malevergne@solihha.fr

DISPOSITIF ÉCLAT : UN ENGAGEMENT COMMUN POUR LE LOGEMENT ET L'AUTONOMIE

Pour développer ses actions et permettre de toucher un maximum de personnes, la Fédération renforce les partenariats nationaux, déclinables sur les territoires. C'est dans cette perspective que s'intègre le nouveau cadre d'intervention de la CNAV visant le déploiement du dispositif ECLAT.

Rappelons que ce dispositif vise à établir dans un premier temps un diagnostic des conditions d'habitat des seniors sur un territoire donné en mobilisant la collectivité locale et ses partenaires ainsi que la CARSAT. Puis des ateliers sont prévus regroupant les partenaires locaux pour déterminer en commun un programme d'actions sur 2/3 ans. La CNAV a demandé à la Fédération et ses adhérents d'être les chevilles ouvrières de ces nouvelles démarches locales. Un premier site a été lancé en 2021 sur la Presqu'île de Crozon (Finistère), avec l'implication du SOLIHA local qui connaît le « terrain », l'action a aussi été engagée sur un 2^e site sur la commune de Talant dans le Doubs. Pour la réalisation d'un diagnostic sur les conditions d'habitat des personnes âgées et la mise en œuvre d'une dynamique partenariale, SOLIHA Hauts-de-France a été missionnée par la Fédération pour conduire la démarche tout en veillant à impliquer l'association SOLIHA locale afin qu'elle soit partie prenante de la démarche qui sera portée par la CARSAT et la collectivité locale. En juillet 2022, une convention était passée entre SOLIHA Doubs Côte-d'Or et Territoire de Belfort afin que celle-ci soit soutenue dans son positionnement.

CONTACT

Union territoriale SOLIHA Hauts de France
Maryse BRIMONT | Directrice | m.brimont@Soliha.fr

ACCORD-CADRE AVEC LA CAISSE CENTRALE DE LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (CCMSA)

La convention actuelle porte sur la durée 2021-2025 permettant la mise en œuvre du partenariat sur le moyen-long terme entre les deux réseaux, gage d'efficacité et de suivi. Deux axes intéressent plus particulièrement la CCMSA dans ce domaine d'activité : d'une part, les actions conduites sur l'adaptation de l'habitat des seniors via des conventions locales entre leurs mutuelles et les associations SOLIHA ; d'autre part, l'utilisation faite par le réseau des trucks aménagés, excellent support pour toucher des populations rurales et semi-urbaines.

CONTACT

Fédération SOLIHA
Eric MALEVERGNE
Responsable du pôle Vie associative
e.malevergne@solihfr

RÉDUIRE DE 20 % LES HOSPITALISATIONS ET LA MORTALITÉ POUR CAUSE DE CHUTE

Éviter 3 500 hospitalisations et 230 décès pour cause de chute d'ici fin 2024 : ce sont les objectifs et l'ambition affichés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine qui lançait, le 27 septembre à Bordeaux, les travaux régionaux sur le Plan Antichutes. Le Plan se traduira dans les faits par une communication spécifique auprès du grand public, et le déploiement d'une carte interactive recensant les actions de prévention visant à limiter les chutes. SOLIHA Nouvelle-Aquitaine a participé à la réunion de lancement du Plan antichute, aux côtés des principaux acteurs régionaux du bien-vieillir : la région, les CARSAT, le Gérontopôle, ainsi que les conférences des financeurs départementales. Le réseau déploie en effet, dans la région, plusieurs actions de prévention antichute parmi lesquelles : les ateliers collectifs tournés vers le bien-être des seniors à leur domicile et le truck, financé par la CARSAT Aquitaine et les conférences des financeurs (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne), qui présente au grand public ce qu'est un domicile adapté, ainsi que les aides techniques sécurisant les déplacements ainsi que la préhension.

CONTACT

Union régionale SOLIHA Nouvelle Aquitaine
Benjamin MONDON
Chargé de mission Autonomie et transition
démographique
b.mondon@solihfr



LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET INSALUBRE

Lutte contre l'habitat indigne et non décent : un renforcement sous l'impulsion des enjeux de rénovation énergétique

Depuis 2020, la thématique de la lutte contre l'habitat indigne et non décent a connu de très fortes évolutions, poussées par les enjeux de rénovation globale du parc. L'année 2022 a vu l'aboutissement de nombreux chantiers, dont :

- La mise en œuvre de la première étape de la loi Climat et Résilience, dont le gel de la relocation des passoires thermiques entre en application le 24 août 2023.
- La montée en puissance des outils de la loi ALUR (Accès au logement et un urbanisme rénové) (permis de louer et de diviser).
- Les évolutions des aides pour les propriétaires bailleurs.
- Les débats de la loi ZAN (Zéro artificialisation nette), mettant l'accent sur les enjeux de mobilisation du foncier déjà existant.

Accompagner l'appropriation des dispositifs relatifs à l'habitat indigne et non décent

Les évolutions législatives impliquent d'assurer la montée en compétence des équipes opérationnelles, en amplifiant notamment leur formation via l'organisme de formation SOLIHA.

Ces formations portent entre autres sur la simplification des procédures et les outils de lutte contre l'habitat indigne (LHI), ainsi que sur les diagnostics décence et de mise en œuvre du permis de louer.

Parallèlement, la Fédération a organisé différents webinaires relatifs à l'accompagnement des bailleurs pour la réalisation de travaux et le conventionnement via Loc'Avantages.

Le fort développement des Espaces Conseils France Rénov' et les enjeux de

massification des accompagnements pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique ont mis en lumière les espaces interstitiels non couverts par les dispositifs (visites et bilans gratuits, accompagnement aux écogestes, etc.). Le Mouvement SOLIHA est resté très attentif pour permettre le repérage et l'accompagnement des ménages et des logements relevant de la LHI :

- Renforcement des partenariats avec les Caisses d'allocations familiales (CAF) et les Mutualités sociales agricoles (MSA) pour la réalisation de diagnostics décence.
- Accompagnement des territoires pour mobiliser des dispositifs complémentaires permettant aux collectivités territoriales de repérer les ménages en situation

de précarité énergétique et de les accompagner vers des solutions adaptées (par exemple le SLIME (Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie)).

- Participation au développement d'Histologe, plateforme numérique permettant le signalement de logements non décents, sur les territoires où il a été mis en place : à la fois dans la définition de l'organisation partenariale et dans le traitement des signalements.

Accompagner les territoires dans la mobilisation des outils issus des lois ALUR et ELAN (permis de louer / permis de diviser)

Les dispositifs de permis de louer et de permis de diviser ainsi que le suivi de la

APPORTER PLUS DE SOLUTIONS HABITAT

mise en location des logements qu'ils impliquent permettent aux territoires d'alimenter et d'outiller leur stratégie globale de lutte contre l'habitat indigne. Ces outils aux mains des collectivités locales contribuent à :

- Mieux connaître leur parc locatif et détecter en amont de leur mise en location les logements qui n'offrent pas des conditions dignes pour les occupants.
- Prévenir le développement de l'habitat indigne en vérifiant en amont les projets de division de logements.
- Renforcer la lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil.
- Accompagner les propriétaires dans la gestion qualitative de leur bien.

En 2022, la demande concernant la mise en œuvre de ces outils s'est développée et le Mouvement SOLIHA a engagé la formation de ses équipes. Dans ce cadre, plusieurs actions initiées par la Fédération ont été lancées :

- Réalisation des diagnostics préalables à l'obtention du permis de louer.
- Accompagnement stratégique des collectivités pour la mise en œuvre de ces outils : identification des périmètres d'application en tenant

compte des problématiques du parc et des moyens mis à disposition, définition des responsabilités des différents acteurs intervenant sur l'habitat privé, mise en place de processus de suivi et d'intervention partagés, etc.

Ne pas considérer séparément rénovation énergétique et lutte contre l'habitat indigne

L'impératif de la rénovation énergétique du parc de logements privé a occupé une grande partie de l'espace médiatique en 2022. Le Mouvement SOLIHA a eu à cœur de rappeler l'enjeu de développer une approche globale et de ne pas opposer rénovation énergétique et lutte contre l'habitat indigne. En effet, les ménages en situation de précarité énergétique sont précisément ceux habitant dans des logements relevant de la lutte contre l'habitat indigne. Dans cet esprit, une rencontre nationale « Ensemble contre la précarité énergétique et l'habitat insalubre » a été organisée à Lyon le 20 octobre 2022 et a rassemblé plus de 250 participants. SOLIHA a également co-organisé la Journée de lutte contre la précarité énergétique, le 23 novembre 2022 à Paris, et le Mouvement était présent à la table ronde « Comment concilier rénovation globale et précarité ? ».



LES PERSPECTIVES POUR 2023

L'année à venir verra la mise en œuvre du nouveau cadre d'intervention impliquant l'ouverture à de nouveaux acteurs concernant l'accompagnement des ménages. La Fédération rappellera avec force et conviction l'impératif de développer l'investissement public sur les situations de mal-logement, de lutte contre l'habitat indigne et de très grande précarité énergétique. Ainsi, les enjeux relatifs à ces situations très complexes ne resteront pas à l'écart de la dynamique d'intervention sur la décarbonation du parc de logements.

Dans ce cadre, la Fédération développera plusieurs axes :

- Mobilisation des financeurs (État, collectivités territoriales, partenaires financeurs) pour permettre le financement de l'accompagnement et des travaux pour ces ménages.
- Développement d'outils et de méthodes pour le traitement des situations complexes (travail en site occupé, solutions techniques d'intervention sur le bâti complexe, etc.).
- Formation en continu de nos équipes pour conforter l'approche globale prônée par SOLIHA pour la rénovation des logements, en termes de repérage et d'accompagnement (pratiques et outils d'intervention relatifs à l'habitat dégradé, grille de décence et mise en place des permis de louer, etc.)
- Participation à la mise en place des outils nationaux de repérage dans une approche globale du logement, et notamment aux travaux de la grille d'analyse simplifiée de la situation du logement prévue par le décret « Mon Accompagnateur Rénov » (MAR) porté par l'Anah.



MISE EN PLACE DU PERMIS DE LOUER : L'EXEMPLE DE SOLIHA VAUCLUSE



SOLIHA Vaucluse anime 3 dispositifs « Permis de louer » mis en place sur les centres anciens d'Orange, de Caderousse et de Cavailhon, articulés avec des OPAH RU (Opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain). Ils ont pour objectif à la fois de contrôler le parc de logements privés loués et également d'informer ou d'accompagner les bailleurs vers une activité locative durable et responsable.

Ce dispositif apparaît comme une démarche proactive qui permet de mobiliser les propriétaires, de sensibiliser les professionnels de l'immobilier sur les normes réglementaires des logements loués mais aussi sur les aides à la rénovation. Pour les propriétaires bailleurs, il est souvent ressenti comme une « démarche de contrôle », mieux acceptée lorsqu'elle est associée à une OPAH qui porte des aides à la rénovation, perçues comme des « solutions ». Pour la collectivité, l'intérêt est double : améliorer la connaissance du parc privé loué et renforcer la cohérence de la politique publique d'amélioration de l'habitat ancien.

Pour assurer ces missions, SOLIHA Vaucluse a mis en place une équipe pluridisciplinaire dédiée composée d'un chargé de mission dédié sur la LHI (Lutte contre l'habitat indigne) et le RSD (Règlement sanitaire départemental) assistés de 2 chargés d'opération spécialisés et d'un secrétariat dédié chargé de la coordination et de la gestion des délais (réception des bons de commande, organisation des visites, relances, envoi des rapports techniques de constat).

Sur l'année 2022, 435 rapports techniques de constat ont été réalisés par les techniciens. 65 % des logements reçoivent un rapport de conformité dès la première visite, et la plupart traitent les points identifiés dans le mois suivant. À ce jour, seuls 5 logements ont reçu un refus de mise en location définitive pour non-conformité.

CONTACT

SOLIHA Vaucluse
Carole MIROUX
Directrice
c.miroux@solihva.fr



CONDUITE DE PROJETS DE TERRITOIRE

Depuis plus de 80 ans, SOLIHA s'adapte pour accompagner l'évolution des politiques publiques de l'habitat.

SOLIHA accompagne les territoires pour la définition de leurs stratégies habitat et de leurs dispositifs opérationnels, de même que les ménages modestes et très modestes pour l'amélioration de leur habitat ainsi que de leur cadre de vie.

La loi Climat et Résilience, qui impose sur chaque territoire des conseils et des accompagnements neutres, représente un tournant majeur pour l'activité de SOLIHA : changement d'échelle des ménages à accompagner, évolution des dispositifs et des canaux de financement, élargissement de l'écosystème des acteurs, évolution des outils et des méthodes.

L'année 2022 a été une année de transition et d'accélération portant sur 3 axes complémentaires :

- La montée en compétence du Mouvement : 2022 a vu les associations engager la formation de leurs équipes, l'aboutissement d'une première vague de certifications RGE (audit maisons individuelles), mais aussi de réfléchir aux enjeux et conditions de la montée en charge (organisation des équipes, amélioration de nos process...).
- Le développement de partenariats : réussir la massification de la rénovation énergétique performante pour les ménages modestes implique de développer des outils complémentaires pertinents (aides publiques ou privées, préfinancements et financement des restes à charge) et de nouer des partenariats élargis (avec les délégataires CEE, les réseaux d'acteurs territoriaux, les têtes de réseau des artisans et entreprises, les acteurs financiers, etc.).
- L'accompagnement des territoires : le Mouvement a eu à cœur de permettre la continuité des dispositifs. Les études préopérationnelles réalisées ont ainsi tendu à intégrer le futur cadre d'intervention au fur et à mesure des arbitrages, et à développer des synergies territoriales entre les différents acteurs.

Soutenir la revitalisation des territoires

2022 a vu la finalisation de la première étape des dispositifs Action Cœur de Ville et la montée en puissance des études préopérationnelles « Petites Villes de demain ». Ces interventions présentent plusieurs enjeux :

- Définir un parcours lisible pour les ménages du territoire.
- Traiter les situations les plus complexes.

— Travailler dans le cadre d'approches urbaines et de revitalisations territoriales.

Afin de répondre aux demandes des territoires sur ces programmes, la Fédération est intervenue pour outiller ses équipes pour ces interventions complexes :

- Renforcement des partenariats avec des bureaux d'études (Développ'toit, le Creuset Méditerranée).

— Montée en compétence interne via des formations (« Réaliser une étude d'OPAH RU », « Piloter une opération de suivi animation en OPAH RU »).

— Mise en place de réseaux d'échanges nationaux « études » et « intervention pour la revitalisation des centres anciens » afin de diffuser les informations et les bonnes pratiques identifiées au sein du Mouvement.



Intervenir sur les copropriétés

Les 740 000 copropriétés françaises représentent 10 % des logements de notre territoire et accueillent un tiers des ménages. Parc complexe à traiter aussi bien au plan technique que juridique, du fait des modalités de prise de décision, il est une cible de poids, tant pour l'atteinte des objectifs de neutralité carbone que pour la cohésion des territoires. L'année 2022 a vu le renforcement de SOLIHA sur ces différents champs d'intervention :

- L'offre dédiée SOLIHA Copro s'est développée sous l'impulsion de la crise énergétique et de l'installation de Ma Prime Rénov' Copro. On a pu constater une inversion des dynamiques de mobilisation traditionnelles : les propriétaires occupants – rattrapés par le double effet de l'inflation et de la difficulté d'accès aux prêts – ont marqué le pas, tandis qu'une partie des propriétaires bailleurs s'est montrée plus dynamique afin de répondre au calendrier de l'interdiction de mise en location. Cette dynamique d'ensemble a été soutenue par le développement des dispositifs de prévention et de formation, tant à destination des copropriétaires (ETEHC (Engager la transition énergétique dans l'habitat collectif privé), La Copro des Possibles) que des syndicats (Rénovons Collectif). Pour animer ces formations, le Mouvement SOLIHA a formé 8 référents experts.
- Renforcement de l'intervention auprès des copropriétés en difficulté : le Plan Initiative Copro a pris de l'ampleur, avec désormais 17 sites nationaux auxquels s'ajoutent des sites régionaux. Le Mouvement SOLIHA a accompagné ce développement et étendu ses interventions sur de nouveaux territoires (Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Grand-Est, La Réunion) via la mobilisation du réseau des experts nationaux et un programme de formation renforcé permettant d'essaimer les compétences.

Accompagner les propriétaires bailleurs pour l'amélioration du parc locatif privé

Depuis août 2022 et l'entrée en vigueur de la première étape de la loi Climat et Résilience (le gel de la relocation des « passoires thermiques »), le sujet de la transition écologique du parc locatif privé est enfin central, même si le changement d'échelle dans le volume d'accompagnement se fait encore attendre.

Le Mouvement a travaillé avec les territoires pour intégrer ces évolutions, élaborer des solutions et accompagner le déploiement d'objectifs ambitieux de résorption de l'habitat indigne et vacant dans le cadre des dispositifs ACV (Action cœur de ville) et PVD (Petites villes de demain). Dans ces dispositifs, l'amélioration du parc locatif constitue un objectif en soi pour la redynamisation des centres anciens et l'accès au parcours résidentiel de ménages primoarrivants, décohabitants et précaires. Sur ces territoires souvent détendus, la mise en œuvre de Loc'Avantage a impacté de plein fouet l'accompagnement des bailleurs pour la réalisation de travaux, interrogeant la possibilité de recourir à des aides complémentaires (MPR Bailleurs, aides des collectivités locales, etc.) ou à en développer.

L'année 2022 a également été une année-charnière pour la réaffirmation de notre démarche d'accompagnement complète, des travaux jusqu'à la gestion locative sécurisée et l'intermédiation locative. La mise à disposition de SOLIHA Optimiz PB auprès l'ensemble des structures accompagnant des bailleurs représente une première étape de facilitation d'un chaînage de l'accompagnement.



L'ACCOMPAGNEMENT SOLIHA ILLUSTRÉ DANS UN WEBINAIRE



« Comment accompagner les ménages vers la rénovation énergétique de leur logement sur votre territoire ? » : telle était la question centrale d'un webinaire organisé par La Gazette des communes le 18 octobre 2022. Animé par un journaliste, il a mobilisé Michel Pelenc, directeur général de la Fédération, Estelle Baron, directrice du pôle Conduite de projets de territoires de SOLIHA Grand Paris, Carole Miroux, directrice de SOLIHA Vaucluse et Elisabeth Amoros, élue à la mairie de Cavillon et au conseil départemental du Vaucluse.

Cette table ronde avait pour objectif de mettre en lumière le travail d'accompagnement des territoires fait par SOLIHA en dialoguant autour d'exemples concrets. Ce webinaire a été suivi par plus de 400 participants en direct et en replay. Il a permis de présenter des exemples de mise en œuvre de divers dispositifs Anah couplés ou non avec des dispositifs locaux (par exemple le SLIME), d'illustrer les différentes modalités d'intervention et de rappeler l'enjeu d'une approche globale de la rénovation des logements.

En parallèle de France Rénov', la dynamique des dispositifs opérationnels

2022 a été une année active pour les dispositifs d'intervention, tant en études préopérationnelles que dans leur mise en œuvre. Positionnés dans une logique « d'aller vers », ils ont connu une double mutation : plus complexes techniquement (renouvellement urbain, opérations à l'îlot, copropriétés en difficulté et ORCOD (Opération de requalification des copropriétés dégradées), « logements vacants », etc.), ils sont aussi couplés à des marchés ambitieux, articulant plusieurs dispositifs et expertises pour faciliter le parcours bénéficiaire et le pilotage par la maîtrise d'ouvrage.

CONTACT

Fédération SOLIHA
Cécile GUERIN-DELAUNAY
Responsable du pôle réhabilitation
c.guerin-delaunay@solihha.fr



VOIR
LE REPLAY
DU WEBINAIRE

ZOOM VIDÉO

REVITALISER VOTRE TERRITOIRE

NOTRE MISSION, ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS



VOIR
LA VIDÉO

Grégoire OGER Conseiller France Rénov' SOLIHA Haute-Marne

« Le programme SARE (Service d'accompagnement à la rénovation énergétique) vise à informer, conseiller et accompagner les ménages dans leur projet de rénovation énergétique de leur logement. Cela passe par la mise en place d'un conseiller France Rénov', mis à disposition par SOLIHA. C'est un interlocuteur unique pour :

- les visites conseils et techniques à domicile ou dans les locaux tertiaires privés;
- la présence sur les manifestations : foires ou salons liés à l'environnement et à l'habitat;
- la rencontre avec les acteurs du territoire;
- la mise en place de permanences dans cinq communes avec un accueil téléphonique;
- la mise en place d'un accompagnement gratuit complet et indépendant.

Une opération réussie et co-construite entre le mandataire, son opérateur et les partenaires financiers. »



Patrick MIELLE Maire de Baissey (52)

« Le programme SARE est fait, par l'intermédiaire de SOLIHA, pour accompagner vers la rénovation énergétique l'ensemble de notre population. L'objectif est aujourd'hui franchement atteint puisque 80% de celui-ci est réalisé après seulement un an d'existence : c'est une très belle performance. »



MAÎTRISE D'OUVRAGE D'INSERTION

Vers la mise en œuvre d'un plan de transformation

Le Mouvement SOLIHA a structuré son projet stratégique 2019-2025 en définissant un objectif de production de 500 logements d'insertion par an. Dès 2021, le Mouvement SOLIHA a dépassé cet objectif. Ainsi, la Fédération SOLIHA a souhaité conforter cette production croissante via un accompagnement par le cabinet Aatiko Conseils pour :

- Analyser le fonctionnement des structures de MOI à travers une analyse et un diagnostic multidimensionnels.
- Définir un modèle optimal, pérenne et adapté aux contextes locaux.
- Préfigurer une stratégie de déploiement de ce modèle.

La réflexion s'est appuyée sur la réalisation d'un état des lieux conjuguant analyses documentaires et chiffrées, questionnaire en ligne à destination des structures agréées MOI et entretiens

qualitatifs auprès des dirigeants de ces organismes.

4 grands principes de transformation ont été définis par le comité de pilotage composé d'administrateurs et de directeurs du Mouvement :

1. Affirmer le positionnement SOLIHA.
2. Construire un plan de développement partagé et ambitieux.
3. Renforcer l'efficacité et l'harmonisation du process de production MOI.
4. Renforcer sensiblement la mutualisation aux niveaux local et national.

Un nouveau groupe de travail « Transformation MOI », composé de 8 directeurs de structures SOLIHA MOI, a été formé. Entre février et mai 2022, il a engagé une démarche d'appropriation et de déclinaison de ces principes en orientations opérationnelles. Dans la continuité de ce travail, un séminaire national MOI a été organisé par la Fédération le 31 mai 2022.



APPORTER PLUS DE SOLUTIONS HABITAT

En octobre 2022, afin de rendre encore un peu plus opérationnelle la démarche de transformation de l'activité, un club MOI a eu lieu.

2 actions jugées prioritaires, à mener au plan national en 2023, ont été arrêtées :

- Rédiger un livre blanc et réaliser une étude de marché MOI,
- Porter la reconnaissance du statut MOI.

Dès à présent, une première région se lance pour la mise en œuvre du plan de transformation : les organismes MOI et des associations de la région Auvergne Rhône Alpes.

Dans un contexte d'accroissement des situations de pauvreté, d'augmentation des prix des matériaux de construction et de flambée des coûts de l'énergie, les organismes agréés au titre de la maîtrise d'ouvrage d'insertion (MOI) jouent un rôle essentiel dans la lutte contre la précarité en permettant aux personnes les plus fragiles d'accéder à un logement et de sortir de solutions d'hébergement précaires, voire de la rue.

Les organismes MOI produisent majoritairement via la réhabilitation de bâtis existants dans les centres-bourgs, en lien avec les programmes Petites Villes de demain ou Action Cœur de ville, dans les interstices urbains mais également dans des zones rurales accessibles aux services publics.

L'accès à un logement pour les plus modestes

La Fédération SOLIHA et Emmaüs France se sont engagés à garantir aux compagnons d'Emmaüs un habitat et des espaces d'activité adaptés. Les deux partenaires ont l'objectif d'un accompagnement renforcé par le Mouvement SOLIHA pour les projets immobiliers des communautés Emmaüs, à savoir :

- Réhabilitation de l'habitat des communautés.
- Mise aux normes de sécurité et d'accessibilité des salles de vente Emmaüs.
- Amélioration des espaces de travail des communautés.

Ce partenariat national est décliné à l'échelle territoriale : 25 communautés ont été accompagnées en 2022.



LIRE LE GUIDE
HABITAT DES
COMMUNAUTÉS
EMMAÛS

Euvrer en faveur de l'insertion par l'habitat sur l'ensemble du territoire : en France hexagonale comme dans les outre-mer

La foncière SOLIHA BLI Outre-mer : un nouvel outil pour développer la production de logements d'insertion en région Antilles-Guyane. Il s'agit de contribuer à la diversification de l'occupation des centres-bourgs par le développement d'un habitat qualitatif, diversifié et attractif : accession sociale, locatif social et très social avec les logements d'insertion, projets d'habitat participatif ou répondant à un besoin local identifié, comme celui relatif au public jeune ou senior.

SOLIHA BLI Outre-mer débutera sa production en 2023.

Accompagner les structures expertes

Guide méthodologique de la production de logements d'insertion

Le guide méthodologique Anah MOI est le fruit d'un travail commun entre

l'Anah et les fédérations d'organismes MOI, dont le Mouvement SOLIHA qui produit 90 % des logements financés par l'Anah. Pour développer les différentes solutions de production du logement d'insertion du dispositif d'aide dédié aux organismes agréés au titre de la MOI, le guide revient notamment sur les raisons qui font de la MOI une réponse pertinente à la croisée des enjeux d'insertion sociale des ménages les plus démunis et de requalification du parc privé.

Un club d'experts au national comme au local

Le Club MOI national a réuni une vingtaine de membres à chaque trimestre de l'année 2022. Ce groupe de travail a accueilli de nombreux experts et partenaires institutionnels : ministère du Logement, Anah, Emmaüs France, groupe Caisse des Dépôts, CGLLS (Caisse de garantie du logement locatif social)... Mais le Club est également un lieu d'échanges entre membres où les OMOI présentent leur retour d'expériences et projets innovants. Un espace dédié sur l'intranet du Mouvement, SOLIHA Mouv', permet la continuité des échanges via une foire aux questions ainsi qu'un blog accueillant les actualités ainsi que le référencement des documents.

À noter, le Club MOI se déploie également à l'échelle régionale, tel le Club MOI BLI Nouvelle-Aquitaine, avec l'intervention de la Fédération ainsi que de la Fondation Abbé Pierre.

Acteurs du logement d'insertion : former ensemble !

Les fédérations FAPIL (Fédération des associations et des acteurs pour la promotion et l'insertion par le logement) et SOLIHA travaillant ensemble sur un certain nombre de sujets liés à la MOI, elles ont souhaité développer davantage d'actions communes en matière de formation auprès de leurs adhérents OMOI : la première formation commune, dont le sujet était la fiscalité immobilière des opérations de logement d'insertion, a réuni 30 participants sur 2 journées.

Une boîte à outils « Fiscalité immobilière » a été créée pour compléter cette initiative commune de professionnalisation.

APPORTER PLUS DE SOLUTIONS HABITAT

Développer la production de logement d'insertion

Des solutions innovantes pour loger les plus modestes

La production de logements d'insertion au sein du Mouvement SOLIHA est à 95 % en acquisition-amélioration. Mais dans la volonté d'accroître l'accès au logement des ménages les plus modestes, les organismes agréés MOI œuvrent à des projets innovants : habitat inclusif, acquisition en VEFA, bail à réhabilitation pour propriétaires impécunieux...

Ainsi, lors du Congrès Hlm, plusieurs projets ont été présentés : la maison Bolène accueillant des adultes autistes, le partenariat Logiprem SOLIHA BLI

Méditerranée pour le rachat d'une centaine de logements en VEFA, le guide « quels dispositifs pour accompagner les ménages en précarité énergétique » produit par le Réseau des acteurs contre la pauvreté et la précarité énergétique dans le logement (RAPPEL).

Mettre en place des outils efficaces

La Fédération SOLIHA a contribué à l'entrée du Prêt Habitat privé (PHP) de la Banque des Territoires dans la liste des prêts éligibles au fonds de garantie de la CGLLS pour les opérations financées en Anah et portées par les organismes agréés MOI via une modification réglementaire du Code de la construction

et de l'urbanisme. Cette action vise à augmenter la production de logements locatifs très sociaux du régime d'aide de l'Anah MOI, qui représentent un volume de 300 logements par an.

Au sein du groupe de travail sur la refonte du règlement de la Commission de péréquation et de réorganisation (CPR) post-loi ELAN, la Fédération SOLIHA a contribué à plusieurs propositions pour favoriser une organisation optimum pour la production de logements d'insertion. Parmi ces dernières : étendre le champ des regroupements et coopérations, et faire évoluer les modalités de financement selon le modèle économique des organismes MOI.

LES PERSPECTIVES POUR 2023

En 2023, le Mouvement SOLIHA poursuivra ses réflexions et sa structuration pour renforcer la production de logements d'insertion. Les organismes de MOI travaillent « dans la dentelle », en s'adaptant aux territoires, aux bâtis, aux projets. Elles participent à l'effort de production de logements très sociaux par le biais d'opérations généralement de très petites tailles, très ciblées, destinées à des publics en grande difficulté. Ce positionnement entre l'hébergement et le logement social joue un rôle crucial dans la mise en œuvre de la politique nationale du logement d'abord : nous comptons bien le défendre et le renforcer.



ZOOM ENTRETIEN ET DÉVELOPPER NOTRE PARC POUR LOGER LES PLUS MODESTES : DÉJÀ 2 500 LOGEMENTS AUDITÉS ET 2 500 À VENIR !

Le Mouvement SOLIHA s'investit pour loger ses locataires dans des logements décents, économes en énergie et adaptés. Cela exige donc une bonne connaissance du parc SOLIHA afin d'identifier un programme de travaux pluriannuel d'entretien dédié, ainsi que de disposer d'un plan de développement de la production nouvelle. Ainsi la Fédération a accompagné, en collaboration avec Habitat & Territoires Conseil (HTC), l'ensemble des associations du Mouvement SOLIHA à chaque étape de la réalisation de leurs plans stratégiques de patrimoine (PSP).

Au-delà de la coordination de la mission et de l'appui d'expertise, les 6 organismes ayant démarré opérationnellement ce partenariat ont bénéficié, pour se lancer dans la démarche, d'une aide financière de plus de 300 000 € du Fonds de soutien à l'innovation (FSI) géré par la CGLLS.

La réalisation des programmes de travaux sur le parc va débuter. Concernant les travaux énergétiques, un partenariat avec ACT va être initié avec plusieurs associations afin de valoriser les certificats d'économie d'énergie (CEE) et les aides, directes comme indirectes, pouvant être sollicitées.

CONTACT

Fédération SOLIHA
Noémie LEPOITTEVIN

Chargée de mission maîtrise d'ouvrage d'insertion
n.lepoittevin@solihha.fr

MAÎTRISE D'OUVRAGE D'INSERTION

NOTRE MISSION, PRODUIRE DES LOGEMENTS TRÈS SOCIAUX



VOIR
LA VIDÉO

Jean-Claude SIMON
Responsable Service technique
SOLIHA Bâtitisseur de logement d'insertion
Charente – Maritime Deux-Sèvres

« La maîtrise d'ouvrage d'insertion permet la production de logements très sociaux destinés à des personnes en difficulté. Elle associe offre immobilière accessible, gestion locative adaptée et accompagnement social.

La MOI permet en particulier de réhabiliter du bâti communal en logements sociaux. Le champ de la maîtrise d'ouvrage d'insertion regroupe aussi bien des logements individuels en diffus, que des logements collectifs en foyer ou en résidence sociale.

SOLIHA propose des solutions aux communes, aux partenaires institutionnels et associatifs, en produisant une offre locative sociale adaptée aux besoins de chaque territoire.

Ces opérations de maîtrise d'ouvrage, peuvent s'intégrer aux programmes nationaux d'amélioration de l'habitat ou de redynamisation des territoires comme « Action Cœur de Ville » ou le programme « Petites villes de demain ». »



Lucy MOREAU
Maire de Villiers-en-Plaine (79)

« Ce bâtiment était vétuste, donc il n'était pas question pour la commune de relouer les logements dans cet état-là. Il n'était pas possible de pouvoir financièrement tenir ces rénovations seuls, donc l'idée d'avoir un partenaire sur ce projet s'est fait jour.

Le financement de ce projet est fait par la Communauté d'agglomération du Niortais et par l'Anah. Finalement, pour la commune, il ne restait plus qu'à payer l'eau, l'électricité et le temps des travaux. Pour nous, c'était donc très intéressant de réhabiliter ces logements pour un coût pour finir assez modéré.

Maintenant c'est un bâtiment qui revit et qui ne se dégrade plus. Il y a deux appartements qui ont permis d'accueillir deux ménages. C'est une grande satisfaction pour nous, comme pour les locataires actuels. »



GESTION LOCATIVE SOCIALE

Les agences immobilières sociales (AIS) du Mouvement SOLIHA ont été confrontées à deux événements qui ont guidé leur action sur l'année 2022 : la mise en place du dispositif Loc'Avantages le 1er mars 2022, et l'accueil des familles ukrainiennes qui ont fui leur pays en guerre.

Cette année a donc été l'occasion de démontrer, si besoin en était, l'agilité et l'adaptabilité des 32 services de gestion locative sociale des associations SOLIHA et des 17 AIS.

Développer l'intermédiation locative

Adopté dans la loi de finances 2022, le dispositif Loc'Avantages oblige les associations à adapter leur stratégie de captation et à renforcer leurs connaissances en matière de fiscalité bailleur. La Fédération a accompagné les associations sur plusieurs volets :

- Élaboration d'une formation Loc'Avantages : « Captation, maîtriser la simulation fiscale ». 30 associations et plus de 60 professionnels ont suivi cette formation en 2022.
- Mise à jour et déploiement de l'outil de simulation fiscale « SOLIHA Optimiz PB ». Cet outil permet aux professionnels SOLIHA de proposer aux propriétaires bailleurs une simulation des avantages financiers

qu'ils gagneraient à conventionner leur logement.

- Développement d'un nouveau plan de communication.

Par ailleurs, la Fédération a participé aux comités de partenaires copilotés par l'Anah et la DHUP (Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages), pour suivre le déploiement de ce dispositif.

La Fédération a sollicité à plusieurs reprises les associations pour analyser les effets de la mise en place du dispositif et il en ressort plusieurs points alarmants :

- Une inadaptation des nouveaux plafonds de loyer qui freine le conventionnement dans certains territoires et qui grève l'accès des ménages prioritaires à l'offre mobilisée là où les marchés sont élevés.
- Un avantage fiscal globalement moins attractif pour de nombreux

bailleurs, qui ne remédie ni au manque d'équité fiscale du précédent régime ni à la compensation nécessaire de la baisse de loyer consentie.

- Un dispositif national qui fait fi des orientations des politiques locales et du travail conduit par de nombreuses collectivités pour répondre aux enjeux d'habitat de leur territoire.

De ce fait, la Fédération a interpellé, avec d'autres acteurs de l'habitat, le ministère du Logement et ses administrations.

Renforcer les partenariats

La Fédération a renouvelé les formations sur la garantie Visale, animées par 2 représentants de l'APAGL (Association pour l'accès aux garanties locatives). En juillet 2022, une première formation a permis aux professionnels de se réapproprier la plateforme Visale et d'être mieux informés des procédures contentieuses. 3 autres sessions ont été organisées à l'automne pour renforcer les connaissances des associations sur des sujets opérationnels précis. Ces différentes formations ont rassemblé plus de 60 personnes à chaque session.

Par ailleurs, la Fondation Jean-Marie Bruneau continue de soutenir le développement de la gestion locative du Mouvement SOLIHA. Ce financement permet aux associations de gagner en visibilité et donc de travailler sur la captation. Grâce au concours de la Fondation Jean-Marie Bruneau, 6 projets ont été financés en 2022.

Accompagner le réseau

En sus des différents groupes de travail, la Fédération a organisé un séminaire de la gestion locative à Rennes en mai 2022. 23 associations étaient représentées, et 60 personnes étaient présentes.

Les participants ont eu l'occasion d'échanger et de faire un premier bilan sur leur territoire du dispositif Loc'Avantages et de ses difficultés de mise en œuvre avec des représentantes de la DIHAL et de l'Anah.

Les professionnels ont pu également partager leur expérience et leurs bonnes pratiques autour de problématiques variées : la captation des logements communaux, la valorisation du travail social au sein des AIS, la mobilisation de la gouvernance, la valorisation de notre offre locative et les conséquences de la loi Climat et Résilience sur les AIS.

LES PERSPECTIVES POUR 2023

Dans les mois à venir, le Mouvement sera particulièrement attentif aux suites données au dispositif Loc'Avantages (évolution du calcul des plafonds de loyer et évolution des modalités d'incitation fiscale) ainsi qu'aux conséquences des interdictions de location des passoires thermiques introduites par la loi Climat et Résilience, de même qu'à leurs implications sur les marchés locatifs.



ZOOM LE MOUVEMENT SOLIHA ENGAGÉ POUR L'ACCUEIL DES UKRAINIENS

L'État a appelé les associations SOLIHA, reconnues pour leur travail d'accompagnement des familles réfugiées dans le cadre du programme de réinstallation, à se mobiliser pour accueillir les réfugiés ukrainiens. Ainsi, ce sont près de 2 700 personnes qui ont pu rapidement intégrer un logement ou un hébergement après leur arrivée en France.

Grâce à la mobilisation solidaire des propriétaires privés, des bailleurs sociaux et des communes, les AIS (Agences immobilières sociales) SOLIHA ont assuré au quotidien la gestion locative des 945 logements mobilisés pour permettre aux Ukrainiens de se sentir en sécurité.

Elles ont aussi assuré l'accompagnement de près de 1 000 personnes hébergées chez l'habitant via des dispositifs d'hébergement citoyen ou en centre d'hébergement.

La mobilisation quotidienne des équipes et des bénévoles du Mouvement a ainsi permis à ces familles ukrainiennes, accompagnées par les travailleurs sociaux SOLIHA, d'avancer sur leur santé, la scolarisation des enfants, leur insertion professionnelle. En outre, l'accueil de ces familles a permis l'arrivée d'une nouvelle population dans un parc locatif solidaire innovant et a apporté une réponse partielle au déficit de population active afin de pourvoir au besoin de l'économie locale.

CONTACT

Fédération SOLIHA
Dorine BRANGET

Chargée de mission gestion locative sociale
d.branget@solihha.fr

ZOOM VIDÉO

LOUER SOLIDAIRE

NOTRE MISSION, SÉCURISER LA GESTION IMMOBILIÈRE DE VOTRE BIEN



Stéphanie Bourgeois

Responsable SOLIHA Agence Immobilière Sociale
Doubs & Côte d'Or



VOIR
LA VIDÉO

Stéphanie Bourgeois Responsable SOLIHA Agence immobilière sociale Doubs & Côte d'Or

« Le fait de confier son bien à une Agence immobilière sociale SOLIHA, via un dispositif fiscal qui s'appelle Loc'Avantages, signifie que le propriétaire va souscrire une convention avec l'Anah et le mandat de gestion qui lui est adossé va lui permettre d'avoir une réduction d'impôts pouvant aller jusqu'à 65% sur ses revenus fonciers. Le deuxième point tient à la sécurisation du parcours locatif. D'un point de vue financier, la garantie Visale proposée par Action Logement est totalement gratuite. Elle permet au propriétaire de récupérer l'intégralité des sommes dues par le locataire en cas d'impayé : loyer et charges. Le troisième point est la tranquillité, parce que nous avons une carte professionnelle comme toute agence immobilière donc c'est l'état qui cautionne notre travail. Le quatrième point c'est la solidarité : ce dispositif est gagnant-gagnant, car nous accompagnons tant le propriétaire que le locataire. »



Adeline Perrin Propriétaire bailleur

« J'ai confié mon bien à SOLIHA parce que j'ai fait des investissements sur des biens relativement dégradés et quand on se lance dans des travaux lourds, on a vite des contraintes techniques et administratives qui peuvent être dissuasives. Le fait de passer par un intermédiaire comme SOLIHA, permet de faciliter toutes les démarches. Depuis quelques années, je côtoie chez SOLIHA des conseillers et des techniciens qui sont à mon écoute et qui m'accompagnent de la vérification des devis jusqu'à la mise en location. C'est vrai que c'est un organisme qui permet d'épauler le propriétaire et puis de le rassurer pour que tout se passe au mieux. Au bout de tant d'années, je continue avec SOLIHA, car j'ai avec les conseillers un lien de confiance, une certaine proximité et on sait qu'au moindre problème on peut les solliciter. On n'a pas à recourir à des plateformes et on connaît les gens et ça aussi, c'est une véritable valeur ajoutée. C'est pour ça que je pourrais le recommander et d'ailleurs je l'ai déjà fait et auprès de plusieurs personnes ! »



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Différentes formes d'accompagnement

L'accompagnement social effectué par les équipes SOLIHA est multiple : accompagnement individualisé (accompagnement vers et dans le logement – AVDL – financé par l'État, accompagnement social lié au logement – ASLL –, financé par les conseils départementaux), prévention des expulsions, structures de logement d'insertion (résidences sociales, dont 33 pensions de famille, foyers de jeunes travailleurs, hôtels sociaux) ou d'hébergement généraliste (près de 1200 places de CHRS ou CHU), de protection de l'enfance ou d'accueil de migrants, accompagnement dans le cadre de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) ou d'équipes pluridisciplinaires en copropriétés.

750 travailleurs sociaux accompagnent les ménages hébergés ou suivis par les associations SOLIHA, dont la moitié environ sont des conseillères en économie sociale familiale.

Un accompagnement individualisé

SOLIHA œuvre traditionnellement dans le cadre des accompagnements vers et dans le logement (AVDL), ou l'accompagnement social lié au logement (ASLL). Nos mandants sont l'État, via les Directions départementales de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS), ou les départements, via les fonds de solidarité pour le logement (FSL). Nos interventions peuvent avoir lieu dans le parc public, les résidences sociales ou le parc privé. De plus, SOLIHA participe à plusieurs expérimentations, telles celles menées par la DIHAL (Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement) sur les équipes mobiles de prévention des expulsions (Lille, Paris, Bretagne). Nous animons plusieurs centres sociaux, dont 2 itinérants en Normandie, ces derniers étant destinés à l'accueil et à l'accompagnement des gens du voyage. Depuis 2018, le Mouvement se mobilise également dans une action forte au bénéfice des migrants, dans le cadre du programme européen de réinstallation ;

en 2022, il s'est notamment illustré au travers de l'accompagnement des réfugiés ukrainiens.

Des actions ponctuelles sont parfois proposées, comme l'accompagnement de ménages hébergés dans des logements de garde-barrières. Il peut également s'agir du suivi de ménages sinistrés par des catastrophes naturelles ou industrielles, comme dans le cas des épisodes cévenols dans l'Aude et le Gard, malheureusement quasi annuellement, ou de la catastrophe de Lubrizol. Ces actions peuvent aussi prendre la forme d'une participation à des maîtrises d'œuvre urbaines et sociales.

Nos principes d'accompagnement : l'"aller vers" les personnes, le logement comme vecteur d'insertion sociale, la proximité et la bienveillance, le respect et l'écoute.



CONSULTER LA
DÉCLARATION DU
TRAVAIL SOCIAL
DE SOLIHA

APPORTER PLUS DE SOLUTIONS HABITAT

110 structures collectives

Le réseau dispose de près de 110 structures collectives, dont 33 pensions de famille ; majoritairement composé de structures de logement d'insertion, il gère toutefois près de 1 300 places en centres d'hébergement et de réinsertion sociale, centres d'hébergement d'urgence, centres pour mineurs non accompagnés, et centres d'accueil pour demandeurs d'asile. Le développement du réseau se poursuit principalement sur les pensions de famille, avec plusieurs ouvertures en 2022, dont la nouvelle structure de Châteauroux, en Centre-Val-de-Loire, inaugurée par son maire le 14 octobre dernier, durant la semaine des pensions de famille.

Soutien au réseau

L'appui du pôle Logement d'abord aux projets est régulier, et il mobilise des experts du réseau pour soutenir la mise en place de projets locaux, à la demande des associations SOLIHA. De plus, des groupes de travail scandent l'année, tel le groupe de travail Habitat adapté (gens du voyage).

Un club de l'accompagnement social a été organisé en visioconférence par le Pôle fin octobre, avec plus de 70 travailleurs sociaux. Des débats, le premier sur les places de l'accompagnant et de la personne accompagnée dans la relation d'aide, et le deuxième sur la place du travail social dans la gestion locative, donneront lieu à des actes, pour une future publication en 2023.

Le Pôle prépare aussi la formalisation des plaidoyers du Mouvement dans le domaine : la partie dédiée au Logement d'abord dans les propositions SOLIHA du CNR (Conseil national de la refondation), l'appui au plaidoyer des Acteurs du logement d'insertion (cf. partie infra)... Il soutient également les initiatives des partenaires du mouvement associatif et, avec les autres pôles, participe à leur travaux (Collectif des Associations unies, groupe Logement-Hébergement de l'UNIOPSS (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux), Comité Alerte, FEANTSA France (Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri).

Première journée du travail social SOLIHA

La Fédération a organisé le 15 mars 2022, la première Journée du travail social SOLIHA. Le Palais de la Femme, centre d'hébergement parisien de la Fondation Armée du Salut, a pour l'occasion ouvert sa superbe salle classée afin d'accueillir ces travaux. 130 invités, dont bon nombre de travailleurs sociaux de SOLIHA, ont échangé pendant une journée sur le travail social, les crises de vocation, les nouvelles formes d'organisation, incluant les liens avec le SIAO (Service intégré de l'accueil et de l'orientation).

L'institut Cadenelle, école de travail social marseillaise, et le SIAO 75 étaient nos invités aux tables rondes. Patrick Rouyer, président du centre de formation Saint-Honoré, a été notre grand témoin.



LIRE LES ACTES
DE LA JOURNÉE
DU TRAVAIL SOCIAL
SOLIHA

LES PERSPECTIVES POUR 2023

L'expertise des équipes sociales, centrée sur l'insertion par l'habitat, se développe également dans l'appropriation des écogestes ainsi que dans la prévention des accidents domestiques et des chutes pour les personnes âgées dépendantes. L'adaptabilité des équipes permet de répondre aux besoins locaux et de disposer d'alternatives efficaces immédiatement, ou de développer des projets sur le moyen terme.





SOLIHA : TOUJOURS PLUS ACTIF DANS LES OUTRE-MER



Rapport de la commission Outre-mer du Conseil national de l'habitat (CNH)

Le travail engagé dans le cadre de la production du rapport, confié à la Fédération par le CNH, portant sur la recherche de politiques de l'habitat plus efficaces dans les territoires ultramarins, s'est poursuivie. Plusieurs ateliers de travail thématiques ont été organisés avec les membres de la commission, permettant de définir des leviers sur lesquels des mesures législatives, réglementaires ou budgétaires pourraient être proposées. Une quarantaine d'auditions (avec des acteurs institutionnels, opérationnels, associatifs, élus, etc.) ont été menées et ont permis d'alimenter le rapport dont les conclusions devront être remises fin juin 2023.

Séminaire de l'Union territoriale Outre-mer à La Réunion et déplacement à Mayotte

Dans ce cadre, une partie de l'équipe fédérale s'est déplacée en mai à La Réunion. L'occasion de rencontrer les équipes des différents SOLIHA ultramarins, leurs partenaires réunionnais, et d'échanger sur leurs problématiques propres. Le déplacement s'est ensuite poursuivi à Mayotte, à la rencontre des équipes de SOLIHA Mayotte et des partenaires locaux, avec l'opportunité d'effectuer des visites de terrain.

Livre blanc sur l'éradication des bidonvilles dans les Outre-mer

Un nouvel élan au projet consacré à l'éradication durable des bidonvilles a été donné, via la création d'un groupe de travail dédié afin de produire un Livre blanc dont l'ambition sera de porter le plaidoyer au niveau national. Se concentrant sur les territoires de Guyane et de Mayotte, le projet comprendra un appui financier et technique à 3 opérations expérimentales de résorption durable des bidonvilles, une évaluation (sous forme de retour d'expérience) de ces dispositifs et la réalisation de monographies territoriales.

CONTACT

Fédération SOLIHA
Maximilien FAUGERAS
Chargé de mission Outre-mer
m.faugeras@solihha.fr

PROJET RELOGEMENT AVEC SNCF IMMOBILIER

En partenariat avec la FAPIL, 30 associations SOLIHA concourent à une expérimentation visant à loger des ménages en difficulté dans d'anciennes maisons de garde-barrières appartenant à SNCF Immobilier. Nos équipes participent au diagnostic social, à l'accompagnement et au relogement de ces personnes, souvent âgées et isolées, dans ces maisons vouées à la déconstruction. Certaines peuvent en effet à terme s'avérer dangereuses, car trop près des voies ou d'équipements sensibles. Nos travailleurs sociaux, soutenus par les réseaux des agences immobilières sociales SOLIHA, ainsi que les filiales HLM liées à la SNCF, recherchent des logements dans toute la France. Environ 160 ménages sont concernés, avec une moyenne de 2 situations par département. Le Mouvement SOLIHA a été sélectionné notamment par sa couverture territoriale très large et ses compétences multiples en matière d'habitat. La coordination est assurée par l'équipe fédérale.



LES ACTEURS DU LOGEMENT D'INSERTION



Les ALI (Acteurs du logement d'insertion) regroupent SOLIHA, l'UNFAO (l'Union professionnelle du logement accompagné) et la FAPIL (la Fédération des associations et des acteurs pour la promotion et l'insertion par le logement).

SOLIHA participe activement aux travaux et prises de parole des Acteurs du logement d'insertion depuis leur création, en 2012.

2022 a été une année-phare pour les ALI : outre leur activité de plaidoyer, notamment sur le Ségur du Social ou le bouclier énergétique, la tenue de la journée territoriale de Toulouse en décembre, et celle de la journée nationale à Paris du 18 octobre, cette année a vu l'adhésion de l'UNHAJ, Union nationale pour l'habitat des jeunes : un acteur offrant 300 000 logements, regroupant 880 adhérents, et logeant près d'un demi-million de personnes.

Les travaux des ALI sont toujours en cours, ils se prolongeront en 2024 avec leurs études sur les SIAO, les pensions de famille, et la question de la précarité énergétique ainsi que de la décarbonation du parc de logements.

CONTACT

Fédération SOLIHA
Kamel SENNI
Responsable du pôle logement d'abord
k.senni@soliha.fr

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU SOLIHA

Mobiliser les ressources humaines
Sécuriser les activités
Qualifier le réseau



MOBILISER LES RESSOURCES HUMAINES

LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE

Le processus de rapprochement des conventions collectives PACT-ARIM et FSJT (Foyers et services pour jeunes travailleurs), initié par l'arrêté du 1er août 2019, s'est poursuivi en 2022 dans un esprit de concertation et de construction. En effet, comme le précise l'arrêté de fusion, les organisations paritaires (syndicales et patronales) disposent encore de 2 années pour parvenir à une harmonisation complète des champs conventionnels.

L'année 2022 a été marquée par une volonté de finaliser les discussions engagées les années précédentes et d'ouvrir de nouveaux chantiers.

Ainsi, en 2022, les négociateurs sont parvenus à finaliser 2 textes importants pour les structures SOLIHA et FSJT.

Le premier accord signé concerne le « Droit syndical en entreprise et le Comité social et économique ». Négocié âprement pendant 2 ans, ce texte a finalement fait l'objet d'un consensus

entre les représentants des salariés et des employeurs. Il réaffirme l'importance d'un dialogue social dynamique, actif et enrichi en entreprise. Les négociateurs ont également voulu favoriser, pour les très petites entreprises de la branche, un dialogue social souple et adapté à leur typologie.

Le second texte adopté en 2022 concerne l'application de la prime SEGUR. Pour mémoire, le Premier ministre a annoncé, le 18 février 2022, une revalorisation salariale des métiers de la filière socioéducative des secteurs sanitaires et du médico-social, avec une compensation financière par l'État. Il revenait aux partenaires sociaux de déterminer les conditions d'application de cette prime. Ainsi, le texte précise les critères d'éligibilité imposés par l'État, les métiers éligibles au regard des dénominations d'emplois de la convention collective nationale (CCN) « Habitat et Logement

accompagnés » et le traitement social de cette prime. Pour accompagner les structures dans la mise en place de cette dernière, un webinar a été co-organisé, le 8 juillet 2022, par les 2 organisations d'employeurs (Hexopée pour les FSJT et la Fédération SOLIHA).

Parallèlement, les représentants syndicaux et d'employeurs ont engagé une nouvelle phase de négociations sur les sujets très structurants pour la branche. À la fin de l'année 2022, les travaux sur la classification des emplois sont lancés. Un groupe de travail paritaire a été constitué afin de travailler exclusivement sur cette question. Les échanges ont débuté sur la base d'une comparaison entre les deux classifications. Après quoi, les partenaires ont souhaité se faire accompagner par un cabinet spécialisé pour élaborer une classification des emplois en phase avec les spécificités des emplois des deux branches professionnelles.

LA MARQUE EMPLOYEUR

Le constat est partagé par le plus grand nombre : les associations du Mouvement SOLIHA rencontrent de réelles difficultés de recrutement, d'attractivité et de fidélisation. Pour répondre à ce défi majeur, dès 2021 la Fédération a déployé un plan d'action ambitieux sur la « marque employeur ». Pour ce faire, elle s'est appuyée sur un groupe de travail composé de directeurs, de responsables RH et communication dont la feuille de route était : « construire ensemble la marque employeur SOLIHA ».

En 2022, le travail sur la « marque employeur » s'est amplifié, approfondi et outillé.

Ainsi, afin de renforcer l'attractivité de notre réseau, plusieurs actions ont été menées. Elles s'appuient principalement sur une diffusion large des publications « ressources humaines » sur les réseaux sociaux. À ce titre, la page SOLIHA de LinkedIn est très régulièrement alimentée et commentée. Une page « carrière » sur le site de SOLIHA.fr a également été créée pour une meilleure visibilité des annonces et des offres d'emploi.

L'un des objectifs du plan d'action étant d'attirer de nouveaux talents, des informations précises sur le recours à l'alternance ont été communiquées au réseau. Un travail en profondeur a aussi été réalisé sur la rédaction des offres d'emploi afin de les rendre plus lisibles, plus attrayantes et plus uniformes. En complément, une campagne a été diffusée mensuellement dans le réseau pour valoriser les métiers SOLIHA. Des vidéos sur les « métiers-clés » ont été tournées avec la complicité des salariés du Mouvement sur les sujets de la rénovation énergétique, de la gestion locative sociale, de la maîtrise d'ouvrage d'insertion et des projets de territoires. Elles permettent, par le témoignage des collaborateurs, de mieux appréhender la diversité de nos métiers.

La « marque employeur » repose aussi sur la fidélisation des collaborateurs actuels. Cette fidélisation passe notamment par la formation professionnelle des salariés du réseau. En ce sens, le programme de formation de l'organisme fédéral est adapté, revu et complété chaque année pour répondre aux besoins et aux attentes des collaborateurs.

Un point central de ce plan d'action est l'outillage des associations SOLIHA pour améliorer l'expérience recruteur. L'année 2022 a permis le déploiement, dans le réseau, de 2 outils très performants : Taleez et Lucca. Pour la publication des offres d'emploi, après une étude comparative, le choix s'est porté sur le SIRH (Système d'information de gestion des ressources humaines) Taleez. Il s'agit d'avoir, pour toutes les structures du Mouvement, un seul et même outil pour diffuser les offres d'emploi. Porté et financé par la Fédération, Taleez offre de nombreuses fonctionnalités : modèles d'offres d'emploi, réponses automatisées, lisibilité des candidatures reçues, processus de recrutement très identifiés. Parallèlement, les associations ont retenu la solution Lucca pour la gestion quotidienne de leurs ressources humaines (gestion des temps, congés, notes de frais...).

De nombreuses actions ont été menées cette année. Elles vont se poursuivre pour les prochaines années avec toujours la même ambition : faire de SOLIHA un Mouvement résolument attractif !



LE BÉNÉVOLAT

Diversifier et dynamiser l'engagement bénévole dans le Mouvement

Le Mouvement SOLIHA souhaite se donner les moyens, en s'appuyant sur la Fédération, de mener une véritable dynamique en matière de bénévolat. L'idée serait de développer 3 modalités d'engagement bénévole reflétant la diversité des modes d'engagement dans le Mouvement, tout en se voulant complémentaires les uns des autres.

Ainsi, s'agit-il de :

- Consolider le bénévolat de gouvernance qui doit faire face à un contexte institutionnel et partenarial de plus en plus complexe et mouvant.
- Développer le bénévolat de compétence, plus ponctuel, mais s'appuyant sur les savoir-faire de certains bénévoles prêts à aider les associations à se positionner sur de nouveaux champs d'intervention.
- Engager une action pour mobiliser le bénévolat participatif qui permet à d'anciens bénéficiaires de l'intervention de SOLIHA ou à des militants associatifs d'être les ambassadeurs de l'action des associations.

Pour répondre à ces ambitions, la Fédération a engagé un plan d'action ambitieux et volontariste qui passe par la mobilisation des administrateurs fédéraux, le développement des formations à destination des bénévoles, le recensement et la valorisation des initiatives locales.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

Des partenariats à poursuivre, d'autres à engager

Comme pour l'ensemble de ses actions, la Fédération s'appuie sur ses partenaires pour renforcer son action et affiner son expertise. C'est dans cette perspective qu'elle a poursuivi son partenariat avec France Bénévolat, association reconnue d'utilité publique qui fédère plusieurs mouvements et organisations associatives. Sa vocation est de développer l'engagement bénévole associatif pour une citoyenneté active, mais aussi de réfléchir sur ses évolutions, son rôle et sa place dans la société. Cette association nationale est force de proposition auprès des pouvoirs publics. La Fédération siège à son Conseil d'administration et participe aux travaux de la commission interassociative.

La Fédération s'est également rapprochée de Passerelles et Compétences, réseau associatif qui aide à trouver des bénévoles de compétences et de gouvernance sur tout le territoire.

LES PERSPECTIVES POUR 2023

Différentes actions seront menées pour engager davantage encore le Mouvement sur les enjeux de mobilisation du bénévolat : mise en place d'administrateurs en charge de ce sujet dans chaque association, conception et organisation d'une rencontre nationale sur le bénévolat, etc.



SOLIHA ALLIER OU COMMENT REDYNAMISER LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE D'UNE ASSOCIATION DU MOUVEMENT



En septembre 2022, des changements significatifs dans la gouvernance de l'association étaient actés : Patrick Couterut, président régional de l'instance paritaire de Pôle Emploi prenait la présidence de SOLIHA Allier. Une grande partie du bureau était aussi renouvelée, avec l'arrivée d'administrateurs bénévoles résidant dans le département et ayant une connaissance approfondie des enjeux locaux.

C'est grâce à l'engagement des administrateurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes, incarné en la personne de Jean-Jacques Argenson qui a assuré la présidence de la structure, que la reconstitution d'un bureau local a pu voir le jour. Le président de SOLIHA Rhône et Grand Lyon ainsi que de l'Union régionale SOLIHA reste d'ailleurs administrateur de SOLIHA Allier afin d'accompagner le nouveau président dans sa prise de poste.

L'Union régionale Auvergne-Rhône-Alpes a par ailleurs organisé des sessions de formation à destination des bénévoles administrateurs de la région, formations auxquelles les membres du bureau de l'Allier ont été invités à participer.

CONTACT
SOLIHA Allier
Hervé CATTEAU
Directeur
h.catteau@solihha.fr



SÉCURISER LES ACTIVITÉS

Les 124 structures du Mouvement SOLIHA doivent faire face à des enjeux identifiés lors de la phase de diagnostic préalable à l'élaboration du plan stratégique « **CAP 2025 !** » et à la définition de ses 8 leviers stratégiques.

Le Mouvement se doit d'amplifier ses spécificités pour se différencier de la concurrence grâce à un meilleur ancrage local, une connaissance fine des besoins des publics fragiles et un déploiement des expertises financières, techniques et sociales.

Pour cela, le travail de la Fédération est d'encourager et permettre une consolidation des associations du Mouvement, via une organisation territoriale (renforcement des articulations et des collaborations), une culture du pilotage et une amélioration de l'attractivité des ressources humaines.

Au cours de l'année 2022, l'équipe du pôle Stratégie et Développement a poursuivi son accompagnement des adhérents sur les diverses problématiques organisationnelles, socioéconomiques et financières :

- Pilotage et mise en œuvre du projet stratégique « **CAP 2025 !** ».
- Accompagnement des structures adhérentes sur leurs problématiques juridiques, de gestion financière et de développement.

LE PILOTAGE ET LA MISE EN OUVRE DU PROJET STRATEGIQUE « **CAP 2025 !** »

La mise en oeuvre de ce cadre stratégique engage l'ensemble des parties prenantes du Mouvement dans un projet fédérateur de développement commun, selon le calendrier établi.

Elle s'est poursuivie en 2022, selon les orientations définies.

Améliorer le déploiement de nos 5 métiers

Entre 2019 et 2022, le contexte d'intervention de nos métiers a fortement évolué.

Des lois importantes (Énergie-Climat, Climat et Résilience) entraînant une démultiplication des crédits alloués à l'Anah ont permis à notre mouvement de faire face à ces nouveaux enjeux, grâce à un meilleur outillage et à la

professionnalisation des équipes, avec une attention particulière portée à l'amélioration du service aux usagers.

Les métiers du « Logement d'abord », devant le contexte international instable (réinstallés, réfugiés, Ukrainiens), ont fait preuve d'agilité, en adaptant notamment leur périmètre d'intervention (création de nouvelles AIS, formations sur la gestion financière de l'activité et la

gestion locative, adaptation du logiciel SOLIHA Optimiz – propriétaire bailleur).

Une dynamique que l'on retrouve sur la maîtrise d'ouvrage d'insertion, qui a continué à faire l'objet d'une analyse de son activité et d'un accompagnement permettant la création de nouveaux organismes et à une augmentation du nombre de territoires couverts par un agrément MOI.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

Structurer le Mouvement

Dans le projet stratégique national, le niveau régional a été considéré comme un espace-pivot pour le développement du réseau.

C'est dans le cadre de cet objectif, que de nombreuses opérations ou projets de restructuration et / ou de rapprochement ont eu lieu (ou sont à l'étude). Certaines régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val-de-Loire) ont

finalisé leur projet stratégique régional et ont démarré sa mise en oeuvre. D'autres territoires ont fait le choix de la fusion de l'ensemble des associations SOLIHA du territoire en une seule structure (hors AIS) comme en Bretagne, Centre-Val-de-Loire, Pays-de-la-Loire. Dans les autres régions, les réflexions sont toujours en cours pour définir la structuration qui permettra de rendre le meilleur service aux ménages ainsi qu'aux collectivités. À ce titre, 21 structures adhérentes ont

été accompagnées dans des projets de restructuration ou de rapprochement.

La ligne directrice reste de travailler à une échelle pertinente, tout en conservant un ancrage local.

Pour autant, les coopérations entre les associations SOLIHA autour des métiers, sur des projets précis, en fonction des opportunités ou des particularités des territoires, sont mis en place.

L'ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES

Au cours de l'année 2022, 31 organismes ont été accompagnés par le pôle Stratégie et Développement de la Fédération SOLIHA sur des problématiques diverses telles que le pilotage financier, la recherche de financement externe, le suivi de leur situation économique... Au sein de ces 31 structures, 8 d'entre elles ont bénéficié d'un diagnostic financier de leur modèle économique ou d'une démarche d'appui rapprochée de la Fédération.

Avec l'objectif de continuer le déploiement du cadre stratégique CAP 2025, la Fédération SOLIHA a fourni à ses adhérents les clés nécessaires pour que cette dynamique favorise également la sécurisation financière de ses organismes. En effet, le Mouvement SOLIHA doit s'adapter en permanence, en améliorant toujours ses processus de gestion, afin d'avoir l'opportunité de poursuivre sa mission d'intérêt général à destination des personnes en difficulté d'accès ou de maintien dans le logement.

L'accompagnement d'une structure peut intervenir à différents moments : restructuration de l'association, rapprochement entre deux organismes, projet de développement. La Fédération adapte sa méthodologie en fonction de la situation, toujours dans une logique d'appui et de mise à disposition de son expertise en vue d'éclairer les choix de la direction et de la gouvernance.

L'accompagnement financier

12% de croissance moyenne des produits d'exploitation

Tous les organismes membres du Mouvement SOLIHA font l'objet d'un suivi annuel de leur situation financière par la Fédération : une démarche qui permet à la fois de les sensibiliser sur ces enjeux, d'anticiper leurs éventuelles difficultés économiques ou financières

et de disposer d'une vision consolidée de la santé financière du Mouvement. En 2022, pour la 3e année de suite, plus de 96 % des organismes ont fait remonter leurs comptes 2021 et ont donc reçu un rapport détaillé par la Fédération. Cette campagne permet à la Fédération de disposer de statistiques sur le modèle économique des différentes structures en fonction de leur activité, et aux organismes de

disposer d'ordre de grandeur pour mettre en perspective leurs ratios avec ceux des autres associations. Grâce à ce suivi de l'ensemble des adhérents, une forte reprise de l'activité a pu être observée après une année 2020 grandement impactée par la crise de la Covid-19, avec une croissance moyenne des produits d'exploitation à deux chiffres sur l'année 2021 (+12 %).



LA PRÉVENTION FINANCIÈRE, UN OUTIL PERFORMANT POUR LE SUIVI

En 2022, la Fédération a maintenu son soutien rapproché des associations SOLIHA pour renforcer leur pilotage financier au travers l'acquisition de logiciels dédiés à la comptabilité et à la gestion financière. Cette démarche engagée par le pôle Stratégie et Développement permet aux structures d'intégrer un module de gestion financière (ERP Finance) mutualisé à l'échelle du réseau : SAGE FRP 1000. Les associations bénéficient d'un logiciel adapté à leurs enjeux actuels (comptabilité analytique, suivi budgétaire...) à moindre coût grâce à la mutualisation. Avec l'appui d'Absys Cyborg, intégrateur des logiciels SAGE et prestataire choisi par la Fédération, ce projet a permis de réfléchir aux enjeux d'harmonisation des pratiques comptables des différentes structures SOLIHA. Sur les années à venir, l'objectif est de permettre aux associations du Mouvement d'acquiescer ce logiciel pour qu'elles bénéficient d'un outil performant et sécurisent leur suivi financier.

CONTACT
Fédération SOLIHA

Caroline BAYIGA | Responsable du pôle Stratégie et Développement | c.bayiga@solih.fr

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

Mobiliser de nouvelles sources de financement

Afin de permettre à chacun des adhérents du Mouvement de maîtriser les facteurs-clés de succès des activités sur lesquelles il intervient, ou souhaite se développer, la Fédération a poursuivi la mise en synergie avec des acteurs financiers nationaux :

SOLIFAP, Banque des Territoires, CGLLS, Fondation Jean-Marie Bruneau (AIS & Pensions de famille)

Ce travail d'accompagnement s'appuie sur un outil de business-plan élaboré par la Fédération, afin de soutenir les demandes de financement auprès de partenaires externes : organisation de tours de table financiers auprès de France Active, SOLIFAP, du

Crédit coopératif, de la Banque des Territoires ainsi que des banques locales des associations concernées.

L'accompagnement juridique

La mission juridique accompagne quotidiennement les associations du Mouvement, tant sur des sujets de droit privé que de droit public, et sur l'ensemble des secteurs d'intervention des structures (réhabilitation, accompagnement social, gestion locative...).

Ses domaines d'intervention sont afférents au droit immobilier, au droit des associations, au droit fiscal, au droit social, au droit de la propriété intellectuelle, au droit des contrats et au droit administratif.

Elle assure également une veille juridique « métier » diffusée de manière bimensuelle aux membres du Mouvement afin de les tenir informés des actualités qui peuvent impacter leur activité.

La mission juridique est également sollicitée pour élaborer, construire et formaliser des formations pour l'organisme fédéral.

Ainsi, une nouvelle formation a été lancée en 2022 sur l'application de la lettre SAUTTER/PARLY. Cette formation répond à un besoin pour le réseau de maîtriser la fiscalité spécifique applicable aux activités du mouvement SOLIHA.

Plus encore, le juriste est amené à animer des formations pour les collaborateurs et administrateurs du réseau.

Enfin, la mission juridique est désormais étroitement associée à la participation de la Fédération SOLIHA au Conseil national de l'habitat (CNH) en y apportant son éclairage juridique sur les textes législatifs présentés au sein de cette commission





QUALIFIER LE RÉSEAU

LA FORMATION

L'activité de l'organisme de formation de la Fédération SOLIHA continue, pour l'année 2022, d'être particulièrement soutenue. Quelques chiffres en attestent: ce sont 104 sessions de formations qui ont été organisées (112 sessions en 2021) et 1 080 stagiaires formés, ce qui correspond au tiers des effectifs du réseau SOLIHA.

Ces données traduisent une politique volontariste en faveur de la formation au sein du Mouvement. C'est pourquoi, pour accompagner cet élan, l'organisme de formation doit perpétuellement se renouveler, tant en termes d'offre de formation que d'organisation des modules.

se poursuit. Par ailleurs, il s'agit de satisfaire une demande croissante de régionalisation des formations (près de 60 %) : ce format permet aux équipes d'échanger sur des thématiques communes, de mieux se connaître, mais aussi de réduire les temps de transport. Par cette agilité, l'organisme de formation répond aux besoins croissants des salariés de monter en compétence sur les activités portées par les associations SOLIHA. L'analyse des thématiques suivies en est la parfaite illustration. Ainsi, en 2022, 75 % des formations ont porté sur les champs de la réhabilitation et du Logement d'abord. De la même manière, les formations relatives à la gestion et au développement des ressources humaines ont rencontré un succès grandissant (19 % des formations suivies).

De nouvelles sessions de formation ont ainsi été proposées en 2022 pour apporter du changement et des contenus inédits. Dans un contexte d'évolutions législatives et structurelles importantes, nécessitant une vigilance accrue, elles ont notamment vocation à maintenir un haut niveau d'expertise et de connaissance. Les salariés et les experts du réseau sont régulièrement sollicités pour construire ces nouveaux modules. S'agissant de l'organisation des formations, la Fédération accompagne les mutations profondes et durables qui ont émergé lors de la crise sanitaire. Ainsi, le « régime mixte » entre les formations en présentiel et en visioconférence

Plus largement, la Fédération veille à inscrire son action dans la démarche de qualité qui la guide au quotidien, en respectant scrupuleusement les indicateurs de la certification Qualiopi :



ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

une exigence qui porte tant sur l'organisation que sur le déroulé des formations.



Dans ce cadre, une attention toute particulière est portée au traitement et à l'exploitation des questionnaires de satisfaction renseignés par les stagiaires à l'issue de la session de formation. D'une manière générale, ces derniers font part de leur satisfaction, aussi bien concernant le contenu des formations que l'adéquation entre la théorie et les exercices. D'autres indicateurs, comme

le thème du stage et la pédagogie du formateur, permettent de prendre la mesure de la qualité des formations. La satisfaction générale des stagiaires s'exprime dans leur volonté de suivre d'autres formations proposées par l'organisme de formation SOLIHA.

LA QUALITÉ DE SERVICES

Doter le Mouvement d'une démarche qualité est l'un des principaux défis à relever pour le réseau, cette démarche impliquant un investissement sur la durée afin de pouvoir mettre en œuvre les attendus qualité de plus en plus recherchés par les ménages et les donneurs d'ordre.

Cette démarche qui s'appuie sur une certification de services est encore peu développée parmi les acteurs associatifs intervenant dans le secteur du logement, ce qui donne une longueur d'avance au réseau dans ce domaine.

L'actualisation du référentiel Qualicert

Le référentiel proposé par SOLIHA est agile et évolutif. Il s'adapte aux évolutions réglementaires et aux attendus métiers. Une nouvelle version du référentiel, la 4e depuis 2005, a été finalisée en début d'année à la suite de la signature par la Fédération et SGS ICS, organisme certificateur partenaire de la Fédération, avant d'être diffusée dans le réseau.

Qualité de service : 4 nouvelles Agences immobilières sociales certifiées Qualicert en 2022

4 nouvelles agences immobilières sociales (AIS) ont été certifiées Qualicert en 2022 ; excellent « cru » pour ces associations positionnées sur l'activité de gestion locative sociale. Ce sont donc les AIS Nouvelle-Aquitaine, Jura, Centre-Est et Normandie. Ainsi 5 AIS sur les 19 existantes sont certifiées, en comptant celle de la Vienne, la première à avoir reçu la certification dès 2021. Ce sont en tout 36 associations qui sont certifiées, représentant un total de 47, 75 % des effectifs en matière d'ETP. 47 départements sont couverts.

Groupes d'appui Qualité, nouvelles dynamiques

Les groupes d'appui Qualité, chargés d'entretenir une dynamique régionale sur la qualité de service, regroupent à la fois les associations certifiées et celles qui sont en cours de certification. En 2022 ils se sont réunis : à 2 reprises pour le groupe du Grand-Est, 3 fois pour ceux du Grand-Sud et d'Auvergne-Rhône-Alpes. Au niveau national, la Fédération a réuni les associations certifiées à 2 reprises.

LES PERSPECTIVES POUR 2023

Le mouvement de certification engagé depuis plusieurs années va se poursuivre, avec 4 à 5 nouvelles associations certifiées parmi les 20 engagées dans un processus qualité, soit 273 salariés de plus. 2023 pourrait être l'année où plus de la moitié des effectifs seront engagés dans la démarche qualité pilotée par la Fédération, en lien avec SGS ICS, certificateur du réseau.

Par ailleurs, la communication interne se verra renforcée afin de mettre en valeur l'obtention de cette certification : ainsi, une information au réseau sera adressée à chaque nouvelle association certifiée.



CERTIFICATION DE L'AIS NOUVELLE-AQUITAINE

En 2022, soit 4 années après sa création, SOLIHA AIS Nouvelle-Aquitaine a obtenu une certification de service Qualicert. Cette certification constitue le fruit de l'implication de l'ensemble du personnel de l'AIS, qui s'est mobilisé dès la fin d'année 2021 dans la mise en œuvre des différents volets compris dans cette démarche. Certains des 19 salariés de l'AIS avaient déjà été familiarisés avec la démarche qualité dans le cadre de la certification des associations SOLIHA départementales.

CONTACT
Fédération SOLIHA

Eric MALEVERGNE | Responsable du pôle Vie associative | e.malevergne@solihha.fr

LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Un plan d'investissement de 500 000 € sur 5 ans (2022-2027) a été voté en 2022 lors de l'Assemblée générale de la Fédération SOLIHA. Ce fonds est dédié à l'accompagnement des associations SOLIHA dans l'amélioration de leurs systèmes d'information et dans la dématérialisation de leurs interventions afin qu'elles soient alignées avec la stratégie de leur structure et du Mouvement.

Les systèmes d'information en 2022

Une cartographie des systèmes d'information utilisés dans le Mouvement a été réalisée par typologie de métiers: analyse de la couverture fonctionnelle, de la qualité de l'interface utilisateurs et des coûts. Ses conclusions montrent qu'il existe une multitude de systèmes d'information et applicatifs métiers dans les associations, ces outils ne répondant pas tous à l'ensemble des besoins fonctionnels; elles pointent également des disparités au sein du réseau dans le niveau d'équipement numérique et applicatif.

Il apparaît donc prioritaire d'harmoniser les outils et les pratiques, tout en tenant

compte des spécificités locales; mais aussi, de permettre à l'ensemble des structures d'accéder à des outils performants à moindre coût, afin de gagner collectivement en efficacité dans un contexte de plus en plus concurrentiel.

Parmi les thèmes-phares de l'année:

- La digitalisation, avec l'animation de 3 groupes de travail thématiques dédiés (expertise des outils existants, identification des besoins en termes de développements numériques):
 - Digitalisation Réhabilitation accompagnée
 - Digitalisation Gestion locative sociale
 - Digitalisation Maîtrise d'ouvrage d'insertion.
- Le logiciel finances SAGE FRP 1000, avec la signature d'un contrat-cadre de mutualisation.
- Lucca, système d'information pour les ressources humaines: signature d'un contrat-cadre de mutualisation avec tarifs négociés.
- Écosystème Microsoft 365: choix d'un nouveau prestataire (NOVATIM, en remplacement d'Axido) qui aura

pour mission la réorganisation et la restructuration de l'annuaire «@solih.fr», ainsi que la redéfinition des règles de gestion et de sécurité.

- Projet de portail applicatif web national: il s'agit de mettre en place une boîte à outils en ligne à destination des collaborateurs du Mouvement, proposant des interfaces (échanges de données) avec les différents systèmes d'information métiers utilisés par les associations. Les premières briques envisagées concernent la mise en place d'applications d'ingénierie administrative, technique et financière pour aider les associations SOLIHA dans l'animation du dispositif « Mon Accompagnateur Rénov' ».
- Rencontre avec Crypto, éditeur de solutions de gestion locative dont les logiciels sont de plus en plus utilisés dans le réseau: projet de contrat-cadre de mutualisation et participation au groupe de travail dédié au développement d'une brique « Intermédiation locative ».



LUCCA, SYSTÈME D'INFORMATION DÉDIÉ AUX RH

Lucca est une solution performante pour les ressources humaines, permettant des interfaces avec les logiciels finances (SAGE FRP 1000) et l'ATS (Applicant Tracking System) Taleez (une solution globale de gestion des candidatures et de diffusion d'offres d'emploi). Lucca propose notamment des solutions dédiées à la gestion des absences, du temps de travail et des notes de frais.

En 2022 la Fédération a signé un contrat-cadre avec la société Lucca, permettant à l'ensemble des associations de bénéficier:

- D'une dégressivité des coûts en fonction du nombre d'utilisateurs à l'échelle de l'ensemble du réseau SOLIHA.
- D'une remise de 20% sur tous les modules et prestations.

On recense, fin 2022, un peu plus de 700 utilisateurs au sein des 15 associations SOLIHA qui se sont saisies de cette solution et qui ont bénéficié, dès la signature du contrat-cadre, de tarifs préférentiels et dégressifs.

CONTACT

Fédération SOLIHA

Anne-Catherine FARNAULT | Secrétaire générale | ac.farnault@solih.fr

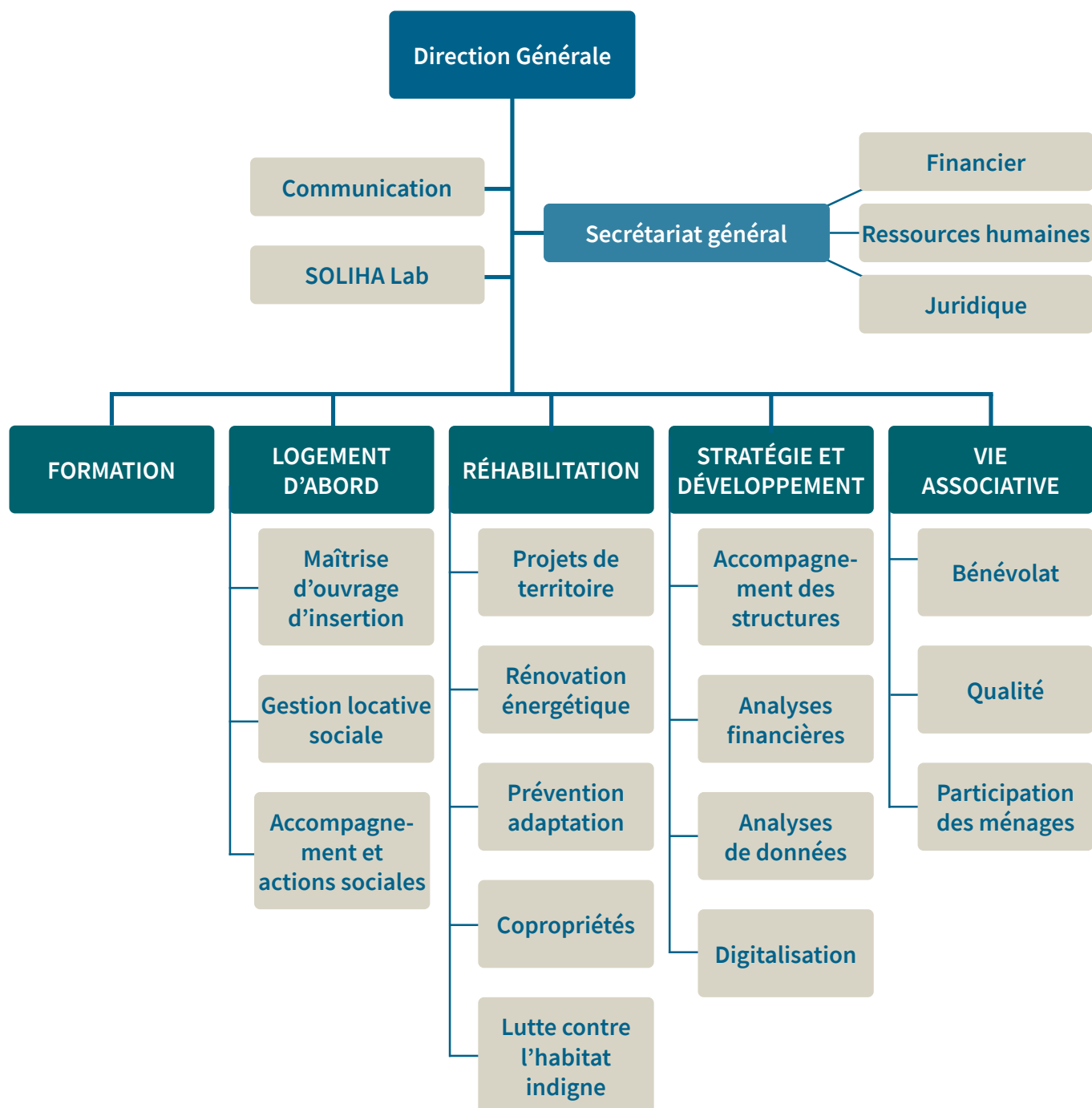
ANNEXES

Composition du Conseil d'administration
Organigramme de la Fédération SOLIHA
Annuaire du Mouvement

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Prénom Nom	Fonction - structure
Fédération SOLIHA	Hélène Pélissard	Présidente
Collège des adhérents		
Auvergne Rhône Alpes	Catherine Barrot	Administratrice de SOLIHA Drôme et SOLIHA Rhône et Grand Lyon
	Jean-Jacques Argenson	Président de SOLIHA Rhône et Grand Lyon
Bourgogne Franche Comté	Hélène Pélissard	Présidente de SOLIHA Jura et Saône-et-Loire
	Claudy Chauvelot Duban	Présidente de SOLIHA Haute-Saône
	Fabrice Taillard	Président de SOLIHA Doubs, Côte d'Or et Territoire de Belfort
Bretagne	Maryse Raoult-Morin	Présidente de SOLIHA Bretagne
	Philippe Ranchere	Administrateur de SOLIHA Bretagne
Centre Val de Loire	Annick Gombert	Administratrice de SOLIHA Centre Val de Loire
	Patrick Rivard	Administrateur de SOLIHA Cher
Hauts-de-France	Marie-Françoise Lavieville	Présidente du Conseil de surveillance de SOLIHA Métropole Nord
	Freddy Grzeziczak	Président de SOLIHA Aisne
Ile de France	Candice Roussel	Administratrice de SOLIHA Seine-et-Marne
	Philippe de Nijs	Président de SOLIHA Grand Paris
Grand Est	Alain Régnier	Président délégué et administrateur de SOLIHA Meurthe et Moselle
	Raymond Weinheimer	Président de CAL SOLIHA de Meurthe et Moselle
Nouvelle Aquitaine	Sylvane Martin-Laval	Administratrice de SOLIHA Charente Deux-Sèvres
	Alain Brousse	Président de SOLIHA Gironde et de l'Union régionale SOLIHA Nouvelle Aquitaine
Normandie	Diane Leseigneur	Présidente de SOLIHA Normandie Seine
	Pascal Poirier	Président de l'Agence Immobilière Sociale SOLIHA Normandie
Occitanie	Catherine Calmet	Présidente de SOLIHA Méditerranée
	Gérard Alazard	Président de SOLIHA Lot
Outre-Mer	Jocelyne Barthelemy Julien	Vice-présidente de l'Agence Immobilière Sociale SOLIHA Guyane
	Mniri Mchami	Président de SOLIHA Mayotte
Pays de la Loire	Mireille Evenot	Administratrice de SOLIHA Pays de la Loire
	Jean-Luc Durand	Président du COSS de SOLIHA Pays de la Loire - Loire-Atlantique
Provence Alpes Côte d'Azur	Laurence Franceschini	Administratrice de SOLIHA Alpes Maritimes
	Philippe Oliviero	Président de SOLIHA Provence
Collège des directrices et des directeurs		
	Delphine Agier	SOLIHA Rhône et Grand Lyon
	Philippe François	SOLIHA Moselle
	Sophie Leroy	SOLIHA Normandie Seine
	Jean-Jacques Haffreingue	SOLIHA Provence
	Ariane Treguer	SOLIHA Gironde
	Pierre Hamelin	SOLIHA Pyrenees Béarn-Bigorre
	Nathalie Guerchoux	SOLIHA d'Aveyron
	Sébastien Jérôme	SOLIHA Bretagne
Membres des SICA HR		
	Pascal Valladont	Président de la SICA Jura
Membres Associés		
	Philippe Tharrault	Président de SEDES
Personnel de la Fédération		
	Edith Altenhoven	Cheffe de projet système d'information et analyse de données
	Dorine Branget	Chargée de mission gestion locative sociale

L'ORGANIGRAMME DE LA FÉDÉRATION SOLIHA



LA CARTE DES CORRESPONDANTS

UN LIEN ÉTROIT AVEC LES RÉGION



L'ÉQUIPE FÉDÉRALE

DIRECTION GÉNÉRALE



Juliette LAGANIER Directrice générale
M. 06 38 65 60 55 - j.laganier@solihha.fr



Jocya TELEGONE Assistante de direction
M. 06 33 55 16 28 - F. 01 73 78 46 82 - j.telegone@solihha.fr

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



Anne-Catherine FARNAULT Secrétaire Générale
Ressources humaines
M. 06 08 45 05 86 - F. 01 73 78 46 80 - ac.farnault@solihha.fr



Steve JEAN-JACQUES Chargé de mission juridique
M. 06 48 33 98 08 - s.jean-jacques@solihha.fr



Jocya TELEGONE Assistante de direction
Financier
M. 06 33 55 16 28 - F. 01 73 78 46 82 - j.telegone@solihha.fr

COMMUNICATION



Thomas BACHELET Responsable de pôle
M. 06 60 18 44 36 - t.bachelet@solihha.fr



Aziz Slaiti Chargé de mission communication
M. 06 80 96 91 15 - a.slaiti@solihha.fr

SOLIHA LAB



Frédérique DEBRUILLE Référente SOLIHA Lab
Chargée de mission Fundraiser et Innovation
M. 07 76 54 13 61 - f.debruille.lnct@solihha.fr



Naziha NHARI Référente SOLIHA Lab
M. 06 38 38 37 73 - n.nhari@solihha.fr

FORMATION



Anne-Catherine FARNAULT Secrétaire Générale
M. 06 08 45 05 86 - F. 01 73 78 46 80 - ac.farnault@solihha.fr



Isabelle LOUAPRE Assistante de Direction
M. 06 31 57 62 16 - F. 01 73 78 46 81 - i.louapre@solihha.fr

LOGEMENT D'ABORD



Kamel SENNI Responsable de pôle
En charge de l'accompagnement et actions sociales
M. 06 45 68 38 92 - k.senni@soliha.fr



Dorine BRANGET Chargée de mission gestion locative sociale
M. 06 45 09 61 97 - d.branget@soliha.fr



Maximilien FAUGERAS Chargé de mission Outre-mer
M. 06 18 65 25 12 - m.faugeras@soliha.fr



Noémie LEPOITTEVIN Chargée de mission maîtrise d'ouvrage d'insertion
M. 06 45 08 37 18 - n.lepoittevin@soliha.fr

RÉHABILITATION



Cécile GUERIN-DELAUNAY Responsable de pôle
En charge des projets de territoires, copropriétés et lutte contre l'habitat indigne
M. 06 78 44 13 46 - c.guerin-delaunay@soliha.fr



Aurélien Déjean Chargé de mission transition énergétique
M. 06 41 85 94 26 - a.dejean@soliha.fr



Julie Eugénie Chargée de mission personnes âgées – handicapées
M. 06 80 96 90 89 - j.eugenie@soliha.fr

STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT



Caroline BAYIGA Responsable du pôle
En charge de l'accompagnement des structures
M. 06 01 00 93 16 - c.bayiga@soliha.fr



Edith ALTENHOVEN Cheffe de projet Systèmes d'information
et analyse de données
M. 06 38 38 77 35 - e.altenhoven@soliha.fr



Chloé KIEHL Chargée de mission analyse et ingénierie financière
M. 06 38 38 37 18 - c.kiehl@soliha.fr

VIE ASSOCIATIVE



Eric MALEVERGNE Responsable de pôle
En charge de la démarche qualité de services et du bénévolat
M. 06 38 38 76 14 - e.malevergne@soliha.fr



Naziha NHARI Référente participation des ménages
M. 06 38 38 37 73 - n.nhari@soliha.fr

ANNUAIRE DU MOUVEMENT

Fédération SOLIHA

10 Rue du Plâtre
75004 PARIS
Site internet : www.soliha.fr
Téléphone : 01 42 81 97 70
Mail : contact@soliha.fr
Présidente : Madame Hélène PELISSARD
Directrice Générale : Madame Juliette LAGANIER

Union nationale des SICA et associés

10 Rue du Plâtre
75004 PARIS

AUVERGNE RHÔNE-ALPES

SOLIHA Ain

11 Rue Brillat Savarin
01000 BOURG EN BRESSE
Site internet : ain.soliha.fr
Téléphone : 04 74 21 02 01
Mail : accueil.ain@soliha.fr
Présidente : Madame Clotilde FOURNIER
Directrice : Madame Fanny BONZOM

SOLIHA Ardèche

462 avenue Marc Seguin
07000 PRIVAS
Site internet : ardeche.soliha.fr
Téléphone : 04 75 29 51 35
Mail : contact.ardeche@soliha.fr
Présidente : Madame Danielle MAGNAND
Directeur : Monsieur David MAGNIER

SOLIHA Drôme

44 Rue Faventines - BP 1022
26010 VALENCE CEDEX
Site internet : drome.soliha.fr
Téléphone : 04 75 79 04 01
Mail : pc@dromenet.org
Président : Monsieur Alain VILLARD
Directeur : Monsieur Denis WITZ

SOLIHA AIS Immobilier

37 Rue de la Liberté
CS 90071
38602 FONTAINE CEDEX
Téléphone : 04 76 85 13 66
Gérant : Monsieur Olivier LIATARD

SOLIHA Allier

Maison de l'Habitat - 4 Quai Turgot
03100 MONTLUCON
Site internet : allier.soliha.fr
Téléphone : 04 70 28 45 78
Mail : allier@soliha.fr
Président : Monsieur Patrick COUTHERUT
Directeur : Monsieur Hervé CATTEAU

SOLIHA Cantal

9 Avenue Aristide Briand
15000 AURILLAC
Site internet : cantal.soliha.fr
Téléphone : 04 71 48 32 00
Mail : cantal@soliha.fr
Président : Monsieur René CONDRAMINE
Directrice : Madame Claire GOZARD

SOLIHA Isère Savoie

37 Rue de la Liberté
38600 FONTAINE
Site internet : iseresavoie.soliha.fr
Téléphone : 04 76 47 82 45
Mail : soliha3873@soliha.fr
Président : Monsieur Francis PILLOT
Directrice : Madame Monique RUELLE

SOLIHA Loire - Puy de Dôme (Siège)

2 Rue Aristide Briand et de la Paix
42000 SAINT ETIENNE
Site internet : loire.soliha.fr
Téléphone : 04 77 43 08 80
Président : Monsieur Guy GIRAUD
Directrice : Madame Delphine LAURENT

SOLIHA BLI Loire

2 Rue Aristide Briand et de la Paix
42000 SAINT ETIENNE
Téléphone : 04 77 43 08 80
Président : Monsieur Guy GIRAUD
Directrice : Madame Delphine LAURENT

SOLIHA Haute-loire

77 Rue du Faubourg Saint Jean
43000 LE PUY EN VELAY
Site internet : hauteloire.soliha.fr
Téléphone : 04 71 09 14 07
Mail : contact.hauteloire@soliha.fr
Président : Monsieur Jérôme BAY

UR SOLIHA Auvergne-Rhône-Alpes

87 Avenue du Maréchal de Saxe
69003 LYON
Téléphone : 04 72 84 62 84
Site internet : auvergnerhonealpes.soliha.fr
Mail : auvergnerhonealpes@soliha.fr
Président : Monsieur Jean Jacques ARGENSON
Directrice : Madame Daniela GELSO

SOLIHA Rhône et Grand Lyon

BP 7114 - 51 Avenue Jean Jaurès
69301 LYON CEDEX 7
Site internet : rhonegrandlyon.soliha.fr
Téléphone : 04 37 28 70 20
Mail : contact.69@soliha.fr
Président : Monsieur Jean-Jacques ARGENSON
Directrice : Madame Delphine AGIER

SOLIHA Haute-Savoie

70 Avenue de France
74000 ANNECY
Site internet : hautesavoie.soliha.fr
Téléphone : 04 50 09 99 32
Mail : contact.hautesavoie@soliha.fr
Président : Monsieur Didier SEPULCHRE DE CONDE
Directeur : Monsieur Julien DUFFOURD

Asile de nuit

3 Rue Léon Portier
42100 SAINT ETIENNE
Téléphone : 04 77 32 93 80
Mail : secretariat@asiledenuit.fr
Président : Monsieur Guy GIRAUD
Directrice : Madame Delphine LAURENT

SOLIHA Loire - Puy de Dôme (agence Puy de Dôme)

2 Blvd Ambroise Brugière – 1^{er} étage
63100 Clermont Ferrand
Téléphone : 04 51 00 91 11
Mail : contact@soliha-63.fr

SOLIHA BLI Rhône-Alpes

87 Avenue du Maréchal de Saxe
69003 LYON
Site internet : auvergnerhonealpes.soliha.fr
Téléphone : 04 72 84 62 84
Mail : bli.rhonealpes@soliha.fr
Président : Monsieur Jean Jacques ARGENSON (Pdt Conseil de surveillance)
Directrice : Mme Delphine AGIER (Présidente du directoire)

SOLIHA Rhône et Grand Lyon (Agence Rhône Ouest)

28 Rue Gambetta
69170 TARARE
Téléphone : 04 74 05 35 75

SOLIHA BLI Haute-Savoie

70 Avenue de France
74000 ANNECY
Téléphone : 04 50 09 99 32
Président : Monsieur Alain BENOISTON
Directeur : Monsieur Julien DUFFOURD

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

UT SOLIHA Bourgogne Franche-Comté

Espace Jean Jaurès - 30 Rue du Caporal Peugeot
25000 BESANÇON
Téléphone : 03 81 81 23 33
Président : Monsieur Fabrice TAILLARD
Directeur : Monsieur Pascal VALLADONT

SOLIHA Doubs Côte d'Or & Territoire de Belfort (agence de Côte d'Or)

3 Rue du Golf
21800 QUETIGNY
Téléphone : 03 80 60 83 15

SOLIHA Doubs Côte d'Or & Territoire de Belfort (Siège et Agence de Besançon)

Espace Jean Jaurès - 30 Rue du Caporal Peugeot
25000 BESANÇON
Site internet : www.soliha-doubs-belfort.fr
Téléphone : 03 81 81 23 33
Mail : contact.252190@soliha.fr
Président : Monsieur Fabrice TAILLARD
Directeur : Monsieur Pascal VALLADONT

SOLIHA Jura – Saône et Loire

32 Rue Rouget de Lisle BP 20460
39003 LONS LE SAUNIER
Site internet : www.jura.soliha.fr
Téléphone : 03 84 86 19 10
Mail : contact@jurahabitat.fr
Présidente : Madame Christelle MORBOIS
Directeur : Monsieur Christophe RUELLAN

SOLIHA AIS Jura

32 Rue Rouget de Lisle BP 20460
39003 LONS LE SAUNIER
Téléphone : 03 84 86 19 20
Présidente : Madame Christelle MORBOIS
Directeur : Monsieur Christophe RUELLAN

SOLIHA Haute-Saône

BP 60317 - 2 Place du Moulin des prés
70006 VESOUL CEDEX
Téléphone : 03 84 75 38 56
Mail : contact.hautesaone@soliha.fr
Présidente : Madame Claudy CHAUVELOT-DUBAN
Directrice : Madame Charlotte CHAILLOT

SOLIHA CMO Haute Saône

BP 60317 - 2 Place du Moulin des prés
70006 VESOUL CEDEX
Téléphone : 03 84 76 82 45
Mail : conception.hautesaone@soliha.fr
Présidente : Madame Joëlle LAURE-LIBERSA
Directrice : Madame Charlotte CHAILLOT

SOLIHA AIS Centre-Est

94 Rue de Lyon - CS 20440
71040 MACON CEDEX 9
Site internet : solihaimocentreest.fr
Téléphone : 03 85 38 76 46
Mail : contact@solihacentreest.fr
Gérant : Monsieur Claude PECCLLET

SOLIHA Yonne

16 Blvd de la Marne
89000 AUXERRE
Téléphone : 03 86 18 91 38
Mail : accueil@soliha89.fr
Président : Monsieur Didier MICHEL
Directeur : Monsieur Edouard BAGOU

SOLIHA Doubs Côte d'Or & Territoire de Belfort (agence de Montbéliard)

4 Rue André Boulloche
25200 MONTBELIARD
Téléphone : 03 81 81 23 33

SICA Jura

32 Rue Rouget de Lisle BP 20460
39003 LONS LE SAUNIER
Téléphone : 03 84 86 19 00
Président : Monsieur René MOLIN
Directeur : Monsieur Christophe RUELLAN

CDHU - Agence de la Nièvre

5 Blvd Saint Exupéry
58000 NEVERS
Téléphone : 03 86 36 01 51
Mail : contact.nievre@soliha.fr
Présidente : Madame Marie-Noëlle RIGOLLOT
Directeur : Monsieur Hervé CATTEAU

SOLIHA HT Haute-Saône

BP 60317 - 2 Place du Moulin des prés
70006 VESOUL CEDEX
Téléphone : 03 84 75 38 56
Mail : contact.hautesaone@soliha.fr
Présidente : Madame Claudy CHAUVELOT-DUBAN
Directrice : Madame Charlotte CHAILLOT

SOLIHA AIS Haute-Saône

BP 60317 - 2 Place du Moulin des prés
70006 VESOUL CEDEX
Téléphone : 03 84 75 94 47
Mail : ais.hautesaone@soliha.fr
Présidente : Madame Charlotte CHAILLOT
Directeur : Monsieur Stéphane MAGNAT

SOLIHA Jura – Saône et Loire

94 Rue de Lyon - CS 20440
71040 MACON CEDEX 9
Téléphone : 03 85 21 01 60

BRETAGNE

SOLIHA Bretagne

BP 20336 - 4 Rue du Chalutier sans Pitié
22193 PLERIN CEDEX
Site internet : www.soliha22.org
Téléphone : 02 96 62 22 00
Mail : contact22@soliha.fr
Présidente : Madame Maryse RAOULT
Directeur : Monsieur Sébastien JEROME

SOLIHA AIS Bretagne

BP 20336 - 4 Rue du Chalutier sans Pitié
22193 PLERIN CEDEX
Téléphone : 02 96 61 14 41
Présidente : Madame Pascale HERMANN
Directeur : Monsieur Paul NOUAILLE

SOLIHA AIS Morbihan

8 Avenue Edgar Degas
56000 VANNES
Téléphone : 02 97 40 22 82
Présidente : Madame Jocelyne TEXIER-GUILLAUME
Directrice : Madame Mélodie MOREELS

SOLIHA AIS Bretagne (Agence Finistère)

14 Rue de Gars Maria
29190 PLEYBEN
Téléphone : 02 98 26 69 02

SOLIHA BLI Bretagne

7 Avenue Edgar Degas
56000 VANNES
Téléphone : 02 97 40 43 87
Mail : ebertrand@solihha.fr
Gérant : Monsieur François COLOMBIER
Directrice : Madame Sandie LEGENDRE

SOLIHA AIS Bretagne - Agence Ille et Vilaine

22 Rue Poullain Duparc
35000 RENNES
Téléphone : 02 99 79 42 98

CENTRE VAL-DE-LOIRE**SOLIHA Cher (établissement)**

Parc Comitec - 15 Rue Jules Ferry
18000 BOURGES Cedex
Téléphone : 02 48 68 20 45
Mail : contact.cher@solihha.fr
Président : Monsieur Michel JUTEAU
Directeur : Monsieur Eric TOURNET

SOLIHA Indre (établissement)

552 Rue Georges Clémenceau
36130 DEOLS
Téléphone : 02 54 07 01 08
Mail : contact.indre@solihha.fr
Président : Monsieur Dominique BLONDEAU
Directrice : Madame Sylvie QUILLON

SOLIHA Indre et Loire (établissement)

241 Rue Edouard Vaillant – BP 75825
37058 TOURS Cedex
Téléphone : 02 47 36 25 50
Mail : contact.indre-et-loire@solihha.fr
Président : Monsieur Olivier GENTILLEAU
Directrice : Madame Amélie DESGOURDES

Tsigane Habitat (établissement)

241 Rue Edouard Vaillant – BP 75825
37058 TOURS Cedex
Site internet : www.tsigane-habitat.fr
Téléphone : 02 47 39 11 55
Président : Monsieur Yves CLAIRON
Directeur : Monsieur Eric TOURNET

SOLIHA Loiret (établissement)

5 Rue Gustave Vapereau
45000 ORLEANS
Téléphone : 02 38 77 84 89
Mail : contact.loiret@solihha.fr
Président : Monsieur Philippe VAREILLES
Directrice : Madame Karine PEYRARD

SOLIHA Eure et Loir

36 Avenue Maunoury
28600 LUISANT
Téléphone : 02 37 20 08 58
Mail : contact28@solihha.fr
Président : Monsieur Jackie DESRUES
Directrice : Madame Sophie LEROY

SOLIHA Centre Val de Loire

241 Rue Edouard Vaillant – BP 75825
37058 TOURS Cedex
Téléphone : 02 47 36 25 50
Mail : contact.centre-val-de-loire@solihha.fr
Président : Monsieur Patrick RIVARD
Directeur : Monsieur Eric TOURNET

FICOSIL

241 Rue Edouard Vaillant – BP 75825
37058 TOURS Cedex
Site internet : www.ficosil.fr
Téléphone : 02 47 36 25 60
Mail : j.vallee@solihha.fr
Gérant : Monsieur Eric TOURNET
Directrice : Madame Julie VALLEE

SOLIHA Loir et Cher (établissement)

26 Avenue de Verdun
41000 BLOIS
Téléphone : 02 54 55 51 11
Mail : contact.loir-et-cher@solihha.fr
Président : Monsieur Jean-Claude MORCHOINE
Directeur : Monsieur Eric TOURNET

SOLIHA AIS Centre Val de Loire

5 Rue Gustave Vapereau
45000 ORLEANS
Téléphone : 02 38 77 87 27
Présidente : Madame Constance de PELICHY
Directrice : Madame Cécile DESCHAMPS

SOLIHA AIS Centre Val de Loire – Agence de Montargis

10 Rue du Bon Guillaume
45200 MONTARGIS
Téléphone : 02 38 93 27 98

CORSE

SOLIHA PACT Corse

BP 272 - 1 Rue Ottavy
20180 AJACCIO CEDEX 1
Téléphone : 04 95 50 78 24
Président : Monsieur François MATTEI
Directrice : Madame Jacqueline CASANOVA

SOLIHA Haute-Corse

Résidence Agliani. Bât E2. Quartier de Montesoro
20600 BASTIA
Téléphone : 04 95 32 25 76
Mail : soliha2b@orange.fr
Président : Monsieur Pierre MARTELLI
Directrice : Madame Vanina BATTESTI

GRAND-EST

SOLIHA Ardennes

1 Avenue Gustave Gailly
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Téléphone : 03 24 32 79 23
Mail : cal.pact.08@wanadoo.fr
Président : Monsieur Dominique DEPREZ
Directeur : Monsieur Serge TRAZIE BI

CDHU

11 Rue Pargeas
10000 TROYES
Téléphone : 03 25 73 39 10
Présidente : Madame Marie-Noëlle RIGOLLOT
Directeur : Monsieur Hervé CATTEAU

SOLIHA Haute-Marne

35 Rue du Val Barizien
52000 CHAUMONT
Téléphone : 03 25 03 17 22
Mail : hd.52@wanadoo.fr
Président : Monsieur Franck RAIMBAULT
Directeur : Monsieur Edouard BAGOU

SOLIHA Meuse

BP 20045 - 98 Bld de la Rochelle
55001 BAR LE DUC
Téléphone : 03 29 79 23 10
Mail : meuse@soliha.fr
Président : Monsieur Philippe GEURING
Directeur : Monsieur Alexandre BADIER

UT SOLIHA Grand Est

C/c SOLIHA Alsace
20 Rue de Rosheim
67000 STRASBOURG
Téléphone : 03 90 41 40 90
Président : Monsieur Raymond WEINHEIMER

PACT-SOLIHA Aube

21 Rue Jean-Louis Delaporte
10000 TROYES
Site internet : www.pact-aube.monsite-orange.fr
Téléphone : 03 25 42 32 60
Mail : pact-10@wanadoo.fr
Président : Monsieur Bertrand Hugues MARTIN
Responsable : Monsieur Anthony SCHMITT

COMAL SOLIHA 51

16 Blvd Hippolyte Faure
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
Site internet : comalsoliha51.fr
Téléphone : 03 26 64 13 93
Mail : comal@comalsoliha51.fr
Président : Monsieur Patrick BOYER
Directeur : Monsieur Alain MARJOLET

SOLIHA Meurthe et Moselle

12, Rue de la Monnaie BP 60317
54006 NANCY Cedex
Téléphone : 03 83 30 80 60
Mail : cal@cal54.org
Président : Monsieur Jean-Paul VINCHELIN
Directeur : Monsieur Olivier TRITZ

SOLIHA Moselle

BP 14062 - 24 Rue du Palais
57040 METZ
Téléphone : 03 87 75 32 28
Mail : contact@calm-logement.fr
Président : Monsieur Raymond WEINHEIMER
Directeur : Monsieur Philippe FRANCOIS

SOLIHA Alsace

20 Rue de Rosheim
67085 STRASBOURG
Téléphone : 03 90 41 40 90
Mail : info@arimalsace.fr
Président : Monsieur Bernard MAESANI
Directrice : Madame Caroline RUNG

SOLIHA Vosges

34 Rue André Vitu
88000 EPINAL
Téléphone : 03 29 31 97 00
Mail : cal.pact.vosges@wanadoo.fr
Président : Monsieur Jean-François MARCHAL
Directeur : Monsieur Jean-Michel BARBIER

APPUIS

2 Rue de Flandres – village du Drouot – Bat 4.03
68100 MULHOUSE
Téléphone : 03 89 32 71 35
Présidente : Madame Geneviève MOUILLET
Directeur : Monsieur Lionel FROMONT

AMITEL

8 Rue de Soleure
67000 STRASBOURG
Téléphone : 03 88 36 15 28
Président : Monsieur Jean WERLEN
Directrice : Madame Nathalie TEXIER

HAUTS-DE-FRANCE

SOLIHA UT Hauts-de-France

73 à 73 ter Boulevard de la Moselle
59000 LILLE
Site internet : hautsdefrance.soliha.fr
Téléphone : 03 20 17 27 17
Mail : contact.hdf@solihha.fr
Présidente : Madame Marie-Françoise LAVIEVILLE
Directrice : Madame Maryse BRIMONT

SOLIHA Métropole Nord

112 Rue Gustave Dubled
59170 CROIX
Site internet : hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/
solihha-metropole-nord.html
Téléphone : 03 20 67 67 30
Présidente : Madame Marie-Françoise LAVIEVILLE
Directeur : Monsieur Marcel-Alain LEQUENNE

PAC-LOGT Hainaut-Cambrésis

133 Rue des déportés du train de loos
59300 VALENCIENNES
Site internet : www.paclogt-hc.fr
Téléphone : 03 27 45 64 25
Président : Monsieur Bruno LEBRUN
Directeur : Monsieur Jean-François EUSOP

SOLIHA Douaisis

1038 Rue de Douai
59450 SIN LE NOBLE
Site internet : hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/
solihha-douaisis.html
Téléphone : 03 27 95 89 10
Président : Monsieur Bernard MAZURE
Directrice : Madame Peggy DRICI

SOLIHA Pas-de-Calais

160 place des Ecrins – Bât le Pelvoux
62223 SAINT NICOLAS LEZ ARRAS
Site internet : solihha-pasdecalsais.fr
Téléphone : 03 21 51 23 55
Mail : contact@solihha-pasdecalsais.fr
Président : Monsieur José GULINO
Directeur : Monsieur Ridha JEMAI

SOLIHA BLI Hauts-de-France

73 à 73 ter Boulevard de la Moselle
59000 LILLE
Site internet : hautsdefrance.soliha.fr/nos-
structures/saues.html
Téléphone : 03 20 17 27 12
Président : Monsieur DEPRESZ (Pdt Conseil de Surveillance)
Directeur : Monsieur Marcel-Alain LEQUENNE (Président du
Directoire)

SOLIHA Flandres

CS 66336 - 28 Rue du Sud
59379 DUNKERQUE CEDEX 1
Site internet : hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/
solihha-flandres.html
Téléphone : 03 28 63 54 00
Mail : contact.flandres@solihha.fr
Président : Monsieur Jean-Pierre RENÉ
Directrice : Madame Marie-Agnès CAPRON

SOLIHA Hainaut-Cambrésis

133 Rue des déportés du train de loos
59300 VALENCIENNES
Site internet : hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/
pact-
du-hainaut-cambresis.html
Téléphone : 03 27 45 09 64
Président : Monsieur Bruno LEBRUN
Directrice : Madame Pascale POIRETTE

SOLIHA Sambre-Avesnois

BP 119 - 4 Rue de la Croix
59602 MAUBEUGE
Site internet : hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/
solihha-sambre-avesnois.html
Téléphone : 03 27 69 70 13
Présidente : Madame Geneviève DECRAENE
Directrice : Madame Aurélie CHOPIN

SOLIHA Somme

51 Rue de Sully
80000 AMIENS
Site internet : hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/
solihha-somme.html
Téléphone : 03 22 22 67 30
Mail : contact.somme@solihha.fr
Président : Monsieur Daniel MORTELECQ
Directeur : Monsieur Nicolas DUMOULIN

SOLIHA Aisne

32 Rue Marcelin Berthelot
02000 LAON
Site internet : hautsdefrance.soliha.fr/nos-structures/soliha-aisne.html
Téléphone : 03.23.26 73 50
Mail : contact.aisne@soliha.fr
Président : Monsieur Freddy GRZETICZAK
Directeur : Monsieur Lionel CROATTO

ILE-DE-FRANCE

UR SOLIHA Ile-de-France

C/c Fédération SOLIHA
10 Rue du Plâtre
75004 PARIS
Site internet : www.uridf.soliha.fr
Téléphone : 01 87 89 90 51
Mail : contact.uridf@soliha.fr
Président : Monsieur Jean-Pierre SCHAEFER Chargé de mission : Monsieur Raphaël BONET

SOLIHA Grand Paris (Agence Hauts-de-Seine)

101 avenue Jules Quentin
92000 NANTERRE
Téléphone : 01 55 17 19 60

SOLIHA Seine et Marne

649 Avenue Bir Hakeim – CS 20610
77350 LE MEE SUR SEINE
Téléphone : 01 64 09 12 72
Mail : habitermieux@soliha77.fr
Président : Monsieur Daniel DOMETZ Directrice : Madame Anne NISSOLLE

SOLIHA Yvelines Essonne (Agence Essonne)

1 Blvd de l'écoute s'il pleut
91000 EVRY
Site internet : essonne.soliha.fr
Téléphone : 01 60 78 53 00
Mail : contact.essonne@soliha.fr

SOLIHA AIS Ile de France - Agence de Paris

142 Rue Marcadet
75018 PARIS
Téléphone : 01 69 13 04 92

SOLIHA Est parisien (Agence Seine Saint Denis)

123 Rue Henri Barbusse
93300 AUBERVILLIERS
Téléphone : 01 71 33 17 17

SEDES

2 Passage des fours à chaux
75019 PARIS
Téléphone : 01 42 81 87 71
Président : Monsieur Philippe THARRAULT
Directeur : Monsieur Etienne RENOUX

SOLIHA Grand Paris

29 Rue Tronchet bat B 4 étage
75008 PARIS
Site internet : 75-92-95.soliha.fr
Téléphone : 01 42 66 35 98
Mail : contact.75-92-95@soliha.fr
Président : Monsieur Philippe de NIJS
Directeur : Monsieur Philippe THARRAULT

SOLIHA Grand Paris (Agence Val d'Oise)

Rue des Châteaux Saint Sylvère - Bâtiment G
95000 CERGY
Téléphone : 01 30 38 07 08

SOLIHA Yvelines Essonne (siège)

3 Rue Porte de Buc
78000 VERSAILLES
Site internet : www.soliha78.fr
Téléphone : 01 39 07 78 51
Mail : contact.yvelines@soliha.fr
Président : Monsieur Jean-Pierre SCHAEFER
Directrice : Madame Catherine di COSTANZO

SOLIHA AIS Ile-de-France

Le Mozart 39 - 41 Rue Paul Claudel
91008 EVRY
Téléphone : 01 69 13 04 92
Mail : contact-aisidf@soliha.fr
Président : Monsieur Guillaume BOURLIER
Directrice : Madame Natalia GAIRE

SOLIHA Est parisien (siège et agence Val de Marne)

231 Rue La Fontaine
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS
Site internet : estparisien.soliha.fr
Téléphone : 01 71 33 17 17
Mail : contact@soliha-ep.fr
Président : Monsieur Bruno COGNAT

SOLIHA Vincennes

70 Rue de Fontenay
94300 VINCENNES
Téléphone : 01 43 98 67 31
Mail : contact.vincennes@soliha.fr
Président : Monsieur Robert MACCOU
Directrice : Madame Nathalie APERT (Resp. Administrative)

SIPRHEM

2 Passage des fours à chaux

75019 PARIS

Téléphone : 01 42 00 44 50

Mail : siprhem@wanadoo.fr

Gérant : Monsieur Philippe THARRAULT

NORMANDIE

UT SOLIHA Territoires en Normandie

8 Boulevard Jean Moulin CS25362

14053 CAEN CEDEX 4

Site internet : www.solihanormandie.fr

Téléphone : 02 31 86 70 50

Mail : contact@solihanormandie.fr

Président : Monsieur Pierre de PONCINS

Directeur : Monsieur Hervé GIRARD

SOLIHA Territoires en Normandie (Antenne Manche)

709 Promenade des Ports

50000 ST LO

Téléphone : 02 33 58 66 24

SOLIHA Territoires en Normandie (Antenne Orne)

5 rue Charles Forget

61500 SEES

Téléphone : 02 33 26 40 19

SOLIHA AIS Normandie

8 Boulevard Jean Moulin CS25362

14053 CAEN CEDEX 4

Site internet : www.solihanormandie.fr

Téléphone : 02 31 86 70 50

Mail : contact@solihanormandie.fr

Président : Monsieur Pascal POIRIER

Directeur : Monsieur Hervé GIRARD

SOLIHA Territoires en Normandie (Siège)

8 Boulevard Jean Moulin CS25362

14053 CAEN CEDEX 4

Site internet : www.solihanormandie.fr

Téléphone : 02 31 86 70 50

Mail : contact@solihanormandie.fr

Président : Monsieur Pierre de PONCINS

Directeur : Monsieur Hervé GIRARD

SOLIHA Territoires en Normandie (Antenne Manche)

1 Rue de Strasbourg

50100 CHERBOURG EN COTENTIN

Téléphone : 02 33 58 66 24

SOLIHA Territoires en Normandie (Antenne Seine-Maritime)

86/88 Rue Emile Zola

76300 SOTTEVILLE LES ROUEN

Téléphone : 02 35 63 81 43

SOLIHA Normandie Seine

11 Rue de la Rochette CS 30734

27000 EVREUX CEDEX

Site internet : www.soliha-normandie-seine.fr

Téléphone : 02 32 39 84 00

Mail : contact27@soliha.fr

Présidente : Madame Diane LESEIGNEUR

Directrice : Madame Sophie LEROY

NOUVELLE-AQUITAINE

SOLIHA Charente

127 Rue de Royan

16170 SAINT YRIEIX

Site internet : soliha16.fr

Téléphone : 05 45 95 62 02

Mail : contact.charente@soliha.fr

Président : Monsieur Jean-Claude BESSE

Directrice : Madame Annabelle VIGNON

SOLIHA Dordogne Périgord

BP 30014-56 Rue Gambetta

24001 PERIGUEUX CEDEX

Site internet : www.dordogne.soliha.fr

Téléphone : 05 53 06 81 20

Mail : accueil.dordogne@soliha.fr Présidente :

Madame Nicole GERVAISE

SOLIHA Charente Maritime Deux-Sèvres (siège)

180-182 Blvd Emile Delmas

17000 LA ROCHELLE

Site internet : charente-maritime.deux-sevres.soliha.fr

Téléphone : 05 46 07 49 99

Mail : contact.charentemaritime@soliha.fr

Président : Monsieur Nicolas RENAUDIN

Directeur : Monsieur Xavier BECH

UR SOLIHA Nouvelle Aquitaine

185 Blvd du Maréchal Leclerc – Bât B

33000 BORDEAUX

Site internet : www.nouvelleaquitaine.soliha.fr

Téléphone : 05 56 51 57 66

Mail : nouvelleaquitaine@soliha.fr

Président : Monsieur Alain BROUSSE

SOLIHA BLI Nouvelle Aquitaine

185 Blvd du Maréchal Leclerc – Bât B
33000 BORDEAUX
Téléphone : 05 56 51 57 66
Président : Monsieur Alain BROUSSE

SOLIHA Terres Océan

211 Cours de la Somme
33800 BORDEAUX
Site internet : gironde.soliha.fr
Téléphone : 05 56 33 88 88
Mail : info.gironde@solih.fr
Président : Monsieur Alain BROUSSE
Directrice : Madame Ariane TREGUER

SOLIHA Pays Basque

9 Rue Jacques Laffitte
64100 BAYONNE
Site internet : paysbasque.soliha.fr
Téléphone : 05 59 46 31 31
Mail : contact.paysbasque@solih.fr
Président : Monsieur Christian IPUTCHA
Directeur : Monsieur Benoît CAUSSADE

SOLIHA Charente Maritime Deux-Sèvres – Agence Deux-Sèvres

Mail Lucie Aubrac
79000 NIORT

SOLIHA Terres Océan (Antenne Corrèze)

14 avenue Victor Hugo
19000 TULLE
Téléphone : 05 55 20 58 64

SOLIHA AIS Vienne

1 Rue Victor Hugo
86000 POITIERS
Site internet : www.solihaisvienne.com
Téléphone : 09 70 72 20 40
Mail : contact.aisvienne@solih.fr
Président : Monsieur Jérôme BEAUJANEAU
Directrice : Madame Chrystelle LORIDON

SOLIHA AIS Nouvelle Aquitaine

185 Blvd Maréchal Leclerc
Le Plaza – Bât. B – étage 3
33000 BORDEAUX
Téléphone : 05 56 90 93 80
Mail : ais.alpc@solih.fr
Président : Monsieur Gilles ANDRE
Directrice : Madame Ariane TREGUER

SOLIHA Landes

46, Rue de Baffert
40100 DAX
Site internet : landes.soliha.fr
Téléphone : 05 58 90 17 87
Mail : social.landes@solih.fr
Président : Monsieur Jean-Marc LATOUR
Directrice : Madame Anne SERRE

SOLIHA Pyrénées Béarn Bigorre

52 Blvd Alsace Lorraine B.P 1104
64011 PAU CEDEX
Site internet : pyreneesbearnbigorre.soliha.fr
Téléphone : 05 59 14 60 60
Mail : contact.pyrenees@solih.fr
Président : Monsieur Thomas HUERGA
Directeur : Monsieur Pierre HAMELIN

SOLIHA Terres Océan – agence Limousin

Immeuble le Danube - 44 Rue Rhin et Danube
87280 LIMOGES
Téléphone : 05 55 10 18 78
Mail : contact.hautevienne@solih.fr
Président : Monsieur Jean-Paul BARDET
Directeur : Monsieur Grégoire REMARK

SOLIHA Vienne

Maison départementale de l'Habitat - Téléport
2 Avenue René Cassin - FUTUROSCOPE
86360 CHASSENEUIL DU POITOU
Site internet : vienne.soliha.fr
Téléphone : 05 49 61 61 86
Mail : contact.vienne@solih.fr
Président : Monsieur Alain FOUCHÉ
Directeur : Monsieur Antoine DAGONAT

OCCITANIE

SOLIHA Ariège

3bis Rue Victor Hugo
09000 FOIX
Site internet : solih09.fr
Téléphone : 05 34 09 24 82
Mail : contact@solih09.fr
Président : Monsieur Paul HOYER
Directrice : Madame Anne CHENEBAU

SOLIHA Aveyron

40 Route de Séverac
12850 ONET LE CHÂTEAU
Site internet : www.pactaveyron.com
Téléphone : 05 65 70 30 70
Mail : infos@pactaveyron.fr
Président : Monsieur Jean-François SAVY
Directrice : Madame Nathalie GUERCHOUX

UES Habiter 12

40 Route de Séverac
12850 ONET LE CHÂTEAU
Téléphone : 05 65 70 30 70
Président : Monsieur Philippe BODA
Directrice : Madame Nathalie GUERCHOUX (Gérante)

SOLIHA Méditerranée - Agence de Carcassonne

11 Rue des 3 couronnes
11000 CARCASSONNE
Téléphone : 04 68 11 97 87

SOLIHA AIS Sud

3 Rue Monjardin
30000 NIMES
Téléphone : 04 66 21 96 92
Mail : siressud@hotmail.fr
Président : Monsieur Pierre CASTERAS

SOLIHA Haute-Garonne

Immeuble le Dorval - 1 Place Mendès France
31400 TOULOUSE
Site internet : www.soliha31.fr
Téléphone : 05 62 27 51 50
Mail : soliha31@soliha31.fr
Président : Monsieur Pierre VERDIER
Directeur : Monsieur Pierre CASTERAS

SOLIHA Hérault

CS 34213 - Les Hts de St Priest - Rue des Prof. Truc
34094 MONTPELLIER CEDEX 5
Site internet : www.herault-renov.fr
Téléphone : 04 67 70 31 10
Mail : contact@soliha-herault.fr
Président : Monsieur Henri CURNON
Directeur : Monsieur Denis MAULANDI

SOLIHA Pyrénées Béarn-Bigorre (Agence Hautes Pyrénées)

1 Rue Lamartine
65000 TARBES
Téléphone : 05 62 34 42 74

HSP 81 Habitat Social

163 Avenue François Verdier
81000 ALBI
Téléphone : 05 63 48 10 80
Président : Monsieur Pascal BARBOTTIN
Directeur : Monsieur Alexandre WODZYNSKI

SOLIHA Tarn (Agence de Castres)

12 Place Saint-Jacques
81100 CASTRES
Téléphone : 05 63 62 50 20

SOLIHA Méditerranée

3 Rue MONJARDIN
30000 NIMES
Téléphone : 04 66 21 96 91
Mail : nimes@soliha-mediterranee.fr
Président : Monsieur Pierre VERDIER
Directeur : Monsieur Pierre CASTERAS

SOLIHA Méditerranée - Agence de Narbonne

14 Rue de Bone
11100 NARBONNE
Téléphone : 04 68 11 97 87

UT SOLIHA Occitanie

Immeuble le Dorval - 1 Place Mendès France
31400 TOULOUSE
Téléphone : 05 62 27 51 50
Président : Monsieur Pierre VERDIER
Directeur : Monsieur Pierre CASTERAS

SOLIHA AIS Pays d'Oc

Immeuble le Dorval - 1 Place Mendès France
31400 TOULOUSE
Téléphone : 05 63 48 10 80
Mail : soliha31@soliha31.fr
Président : Monsieur Pierre VERDIER
Directeur : Monsieur Pierre CASTERAS

SOLIHA Lot

Maison de l'Habitat - 64 Blvd Gambetta
46000 CAHORS
Téléphone : 05 65 35 48 23
Mail : contact.lot@soliha.fr
Président : Monsieur Gérard ALAZARD
Directrice : Madame Christine PIETTE

SOLIHA Pyrénées Orientales

23 rue Jean Broussais
66100 PERPIGNAN
Téléphone : 04 68 54 65 45
Mail : contact.pyreneesorientales@soliha.fr
Président : Monsieur Pierre TRONCHON
Directrice : Madame Elisabeth GRAS

SOLIHA Tarn

163 Avenue François Verdier
81000 ALBI
Site internet : www.solihatarn.fr
Téléphone : 05 63 48 10 80
Mail : accueil.tarn@soliha.fr
Président : Monsieur Jean-Claude ROUTABOUL
Directeur : Monsieur Alexandre WODZYNSKI

SOLIHA Tarn et Garonne

12-16 Allée du Consul Dupuy
82000 MONTAUBAN
Téléphone : 05 63 91 65 60
Mail : contact.tarnetgaronne@soliha.fr
Président : Monsieur Pierre VERDIER
Directeur : Monsieur Pierre CASTERAS

OUTRE-MER

UT SOLIHA Outre-mer

C/c Fédération SOLIHA
10 Rue du Plâtre
75004 PARIS
Téléphone : 01 42 81 97 70
Président : Monsieur Richard TALBOT

ACT Habitat

Avenue Caruel - route nationale n 5 Raizet
97139 LES ABYMES
Téléphone : 05 90 91 43 38
Président : Monsieur Claude BONNET
Directeur : Monsieur Jean-Marc CALMEL

SOLIHA AIS Antilles

Rue Piétonne - ZAC de Rivière Roche
97200 FORT-DE-FRANCE
Téléphone : 05 96 60 92 08
Mail : contact.antilles@solihha.fr
Président : Monsieur François ZAGO
Directeur : Monsieur Garry PAVADE

SOLIHA Réunion

1 Rue de la Martinique
97490 SAINT-DENIS
Téléphone : 02 62 28 76 17
Mail : pactreunion@wanadoo.fr
Présidente : Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA
Directeur : Monsieur Mickaël SIHOU

TEASOA Association Renouveau

BP 22
98860 KONÉ, Nouvelle-Calédonie
Téléphone : (687) 47 84 20
Mail : contact@teasoa.nc
Président : Monsieur de VILLERS

SOLIHA Guadeloupe

113 Résidence Raphaël Cipolin Chemin Neuf
97110 POINTE-A-PITRE
Téléphone : 05 90 89 48 00
Mail : kl3@wanadoo.fr
Président : Monsieur Ludovic LISON
Directeur : Monsieur Hilaire BRUDEY

SOLIHA AIS Caraïbes (établissement)

Avenue Caruel - route nationale n 5 Raizet
97139 LES ABYMES
Téléphone : 05 90 91 43 38
Président : Monsieur Claude BONNET
Directeur : Monsieur Jean-Marc CALMEL

SOLIHA AIS Guyane

1897 route de Montjoly
97354 REMIRE MONTJOLY
Téléphone : 05 94 28 48 69
Mail : gestion.lakle@orange.fr
Président : Monsieur Richard TALBOT
Directeur : Monsieur Runnie OMAR

SOLIHA Mayotte

58A Rue M'Gombani
97600 MAMOUDZOU
Téléphone : 02 69 60 48 77
Mail : contact.mayotte@solihha.fr
Président : Monsieur Mniri M'CHAMI
Directrice : Madame Anazade AMDJAD

CISPM

29 Rue du Maréchal Foch
BP1025
97500 SAINT PIERRE
Saint Pierre et Miquelon

PAYS DE LA LOIRE

SOLIHA Pays de la Loire

312 avenue René Gasnier
49100 ANGERS
Téléphone : 02 41 88 87 03
Présidente : Madame Marietta TRICHET Directeur
général : Monsieur Benoit DELLIAUX

SOLIHA Pays de la Loire – Agence Sarthe

47 Rue Paul Ligneul
72000 LE MANS
Téléphone : 02 43 42 12 72
Mail : contact.sarthe@solihha.fr

SOLIHA Mayenne

BP 70837 - 21 Rue de L'Ancien Evêché
53008 LAVAL CEDEX
Téléphone : 02 43 91 19 91
Mail : contact.mayenne@solihha.fr
Présidente : Madame Adélaïde DEJARDIN
Directeur : Monsieur Martin CARRE

SOLIHA Pays de la Loire – Agence Loire-Atlantique

8 Rue du petit Châtelier BP 42533
44325 NANTES CEDEX 3
Site internet : www.loireatlantique.solihha.fr
Téléphone : 02 40 44 99 44
Mail : contact.loireatlantique@solihha.fr

SOLIHA Pays de la Loire – Agence Vendée

ZA les petites Bazinières - 10 Rue Benjamin Franklin
85000 LA ROCHE SUR YON
Site internet : vendee.solihha.fr
Téléphone : 02 51 44 95 00
Mail : contact.vendee@solihha.fr

SOLIHA Provence (agence Alpes de Haute Provence)

36 Allée des Fontainiers
04000 DIGNE
Téléphone : 04 92 61 17 00

SOLIHA Alpes-Maritimes

2 bis Rue de Cronstadt
06000 NICE
Téléphone : 04 93 80 76 26
Mail : contact@solihha06.fr
Président : Monsieur Guy TAILLEME
Directeur : Monsieur Stéphane LE FLOCH

SOLIHA BLI Méditerranée

L'Aqueduc - 10 Rue Marc Donadille
13013 MARSEILLE
Téléphone : 04 91 11 63 10
Président : Monsieur Philippe OLIVIERO (Pdt Conseil de surveillance)
Directeur : Monsieur Jean-Jacques HAFFREINGUE (Président du directoire)

SOLIHA AIS Provence

L'Aqueduc - 10 Rue Marc Donadille
13013 MARSEILLE
Téléphone : 04 91 11 64 94
Mail : contact.provence@solihha.fr
Président : Monsieur Philippe OLIVIERO
Directeur : Monsieur Jean-Jacques HAFFREINGUE

SOLIHA Var

Maison Départementale de l'Habitat - 1766 chemin de la Planquette
83130 LA GARDE
Téléphone : 04 94 22 65 85
Mail : accueil@solihha83.fr
Président : Monsieur Rémi BOUR
Directeur : Monsieur Marc ESPONDA

SOLIHA Alpes du Sud

Les Fauvettes II, 1 Rue des Marronniers
05000 GAP
Téléphone : 04 92 51 53 34
Mail : contact.hautesalpes@solihha.fr
Président : Monsieur Jean-Michel ARNAUD
Directeur : Monsieur Jean-Yves MUDRY

SOLIHA Provence

L'Aqueduc - 10 Rue Marc Donadille
13013 MARSEILLE
Site internet : provence.solihha.fr
Téléphone : 04 91 11 63 10
Mail : contact.provence@solihha.fr
Président : Monsieur Philippe OLIVIERO
Directeur : Monsieur Jean-Jacques HAFFREINGUE

UR SOLIHA Sud PACA

L'Aqueduc - 10 rue Marc Donadille
13013 MARSEILLE
Téléphone : 04 91 11 63 10
Président : Monsieur Philippe OLIVIERO
Directeur : Monsieur Jean-Jacques HAFFREINGUE

Adrim des Bouches du Rhône

38 Boulevard de Strasbourg
13003 MARSEILLE
Téléphone : 04 91 50 18 68
Mail : hd13@adrim.fr
Présidente : Madame Michelle TROJANI Directeur :
Monsieur Pierre BERENGUER

SOLIHA Vaucluse

17 Place du Marché
84510 CAUMONT SUR DURANCE
Site internet : vaucluse.solihha.fr
Téléphone : 04 90 23 12 12
Mail : solihavaucluse@solihha.fr
Présidente : Madame Corinne TESTUD-ROBERT
Directrice : Madame Carole MIROUX



CONSULTER
LA VERSION DIGITALE
DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Fédération SOLIHA
10 Rue du Plâtre 75004 Paris
01 42 81 97 70
contact@solihha.fr
SOLIHA.fr

FÉDÉRATION
SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT